

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:
- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Salle de Lecture
Parlement
29 juin 4

LA SEMAINE COMMERCIALE

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE

ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. I.—No. 17 QUÉBEC, VENDREDI, 7 DECEMBRE 1894 PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

LES
Allumettes
BIEN CONNUES

TELEGRAPH
TELEPHONE
TIGER
PARLOR

Sont fabriquées par la
E. B. Eddy Co, Hull

F. H. ANDREWS & SON
AGENTS A QUEBEC.

de PLUS
TÊTES CHAUVES
ni de
CHEVEUX GRIS.

CAPILINE

PROPRETÉ, BEAUTÉ &
EFFICACITÉ SONT LES
QUALITÉS DE SE
RESTAURATEUR
REMARQUEZ-LE BIEN
50¢

AUX
ACHETEURS DE FARINES
en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trouverez votre profit.

D. E. Drolet
50 et 52, rue Dalhousie, QUÉBEC

REMARQUEZ BIEN —

Nett 30 jours
28½ CENTS
Unies,
Sandale et Croquet à
Toutes autres lignes en proportion.

CAMPBELL & BRODIE
QUÉBEC.

LA MAISON
GERVAIS, HUDON & CIE

vient de déménager ses bureaux et magasins au
No 177 RUE ST-JOSEPH
ancien poste de M. J. A. Langlais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de
PIANOS ET HARMONIUMS
comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ-
MAN, MASON & RISCH, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles
Une Spécialité
Les nouvelles machines à coudre
WILLIAMS et DAVIS

Tondeuses,
Laveuses,
Coffres de Sureté,
Etc., Etc.



Entrepot
DES
HUILES

Huile Astrale, Huile Water White,
Huile de charbon, Huiles à machine et
cuir, Benzine, Gazoline, **AUX PLUS**
BAS PRIX.

AUSI LAMPES, LUSTRES, LANTERNES,
APPAREILS DE LAMPE, VERRERIES, ARGEN-
TERIES, POTERIES et GRANITE.

A. E. Vallerand
67, rue Dalhousie
QUÉBEC.

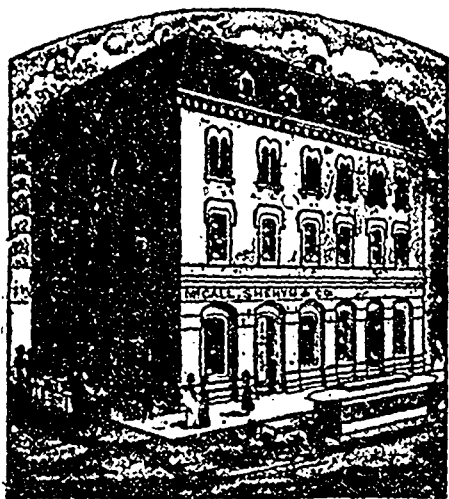
Assortiment complet
— DE —

Liquours et Epicerie de fantaisie pour le com-
merce des fêtes, viz :

Liquours fins, Vins de champagne, Vins de Bor-
deaux, Vins d'Espagne, Vins d'Italie. Chocolat
de fantaisie Fry, M^{re}. Confiteries, Bonbons,
Ecorces de fruits, Raisins Malaga, Sultanas, Va-
lence, Corinthe.

Naz. Turcotte & Cie
64, 66 et 68 rue Dalhousie, Québec

MCCALL, SHEHYN & CIE F. Kirouac & Fils



IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
Anglaises,
Françaises,
Allemandes et
Américaines

— 0 —
Constantment en mains un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc.

AUSSI—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames, Fleurs artificielles, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

**FARINES,
POISSONS
et HUILES**
QUEBEC.

GEORGE DEMERS
COURTIER, Etc.

Achats et ventes d'actions de banques.
Echanges sur Londres, Paris, New-York, etc.
S'occupe de l'achat et de la vente de

BEURRE ET FROMAGE

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE
BOIS DE CONSTRUCTION
— ENCOIGNURE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs
St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de char-
pente et de menuiserie du marché. Bois choisis.
Conditions libérales.

Charles VEILLEUX
Marchand de bois

Toujours en mains :—Chêne, Pin, Frêne, Ta-
marac, Orme, Etc., au pied cube. Aussi Bois
marchand seie sur commande.

QUEBEC-SUD

DUSSAULT & BARRY
QUEBEC

**AUX AMATEURS de BONS
CIGARES**

DEMANDEZ touj nos marques, quand
vous aurez besoin de bons cigares, et pour
le prix que vous voudrez payer nous défions
toute concurrence pour la qualité et le fini de
nos marchandises.

LA NUEVA, PRIMEROS et GOLD CROWN
se détaillent à 10 cts.

GOLD STAR, WAS-COLUMBUS et LA DELI-
CIA se détaillent à 5 cts.

Ces premières marques sont manufacturées
par nous seulement et font les délices des con-
naisseurs.

Manufacture : 197 rue Richelieu

BUREAU : 350 RUE ST-JEAN, avec B. Houde
& Cie, fabricants de tabac, Québec.

F. D. Beattie

ENTREPOSEUR et Agent général
à commission

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1ère classe
franco et en Louano. Agent pour la "Johnston
Fluid Beef Co," et la "St. Lawrence Starch Co.
Limited."

F. A. MERCIER

NOTAIRE

105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville
et à la campagne.

Fruits séchés MAINTENANT EN STOCK

RAISINS Valence, Malaga, Sultans etc. CORINTHES en livres, 1/2 livres et caisses,
PRUNEAUX "Atlas" et "Bosula" NOIX de toutes sortes,
PIGUES, DATTES, PÊCHES SÉCHÉES, etc., etc.

Qualités de choix.

Meilleures marques connues

Ecrivez pour cotations à

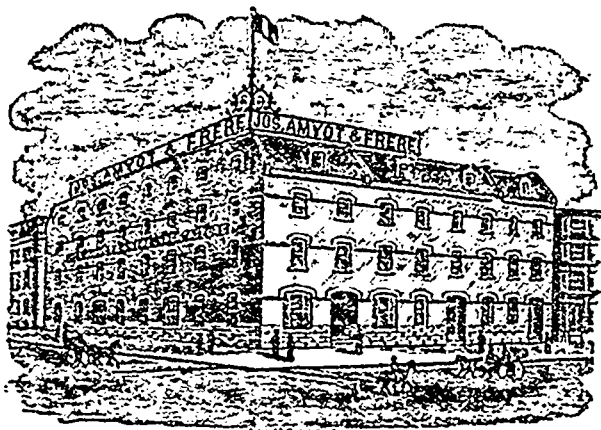
Laporte, Martin & Cie EPICIERS
en gros
72-74-76-78, rue St-Pierre, Montreal

JOS. AMYOT & FRERE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines
et Canadiennes

Bibliothèques

En gros seulement



Bibliothèques

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les
dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

Jobin & Rochette

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES

MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique: Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec Est à la Législature.

LA
SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 7 DÉCEMBRE 1894.

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année..... \$2.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

MILLE pour CENT

Voilà, sans forfanterie, ce qu'offre la SEMAINE COMMERCIALE à ses abonnés.
Songez qu'un seul des renseignements contenus dans les dix dernières pages de ce numéro, peut vous sauver des centaines de plâtres, et nous donnons toutes les semaines des milliers de ces *items*, tout cela pour \$2.00 par année.
Toute personne qui désire profiter de cet avantage inestimable n'a qu'à découper le bulletin ci-dessous et à nous l'adresser.

BARTHE & THOMPSON,

Propriétaires de la *Semaine Commerciale*,
QUÉBEC.

Je, soussigné, m'engage payer sur demande aux éditeurs la somme de plâtre, pour mois d'abonnement à la SEMAINE COMMERCIALE.

Nom.....

Résidence.....

L'HOTEL DE VILLE A QUÉBEC

Enfin, il ne sera plus question du projet de construction d'un hôtel de ville à Québec. L'affaire est réglée depuis vendredi dernier, 30 novembre, par un vote de 16 voix contre 14 au conseil de ville, et les travaux vont commencer incessamment.

Son Honneur le maire M. S. N. Parent, M. P. P., qui appuyait le projet, a exposé de remarquable façon les raisons qui militent en faveur de l'entreprise.

Cette majorité de deux voix indiquerait à première vue que le sentiment est assez hostile au projet. A distance de Québec, on peut difficilement arriver à une autre conclusion. Mais ceux qui ont suivi ce qui s'est passé depuis quelques mois savent autre chose. A vrai dire, l'opinion au fond n'est pas hostile au projet, mais, comme d'ordinaire, surtout ici, elle s'est scindée en plusieurs fractions dans un même camp, et voici pourquoi.

Il faut toujours, dans un mouvement public, compter avec les irrésolus, les timides, les craintifs, les peureux, qui sont sempiternellement ballottés entre le désir

et la crainte d'oser. Braves gens au fond, dont l'opinion est respectable, mais qu'il faut prendre résolument par la main et hardiment pousser dans la voie de l'énergie et de l'activité.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier les gens qui ont la frayeur de l'électeur, et qui peuvent tout faire pour ne pas perdre un vote. Quand la situation est tendue, ils sont ou malades ou absents au moment décisif. Ces gens-là ne parlent à tout propos que de leur indépendance. A les entendre, ils ont été élus malgré eux, et ce n'est qu'avec la plus grande répugnance qu'ils ont accepté le mandat, ce qui n'empêche pas que, d'une façon ou d'une autre, ils se retrouvent invariablement candidats à chaque élection municipale. Ils constituent un autre groupe de craintifs qui subordonnent l'administration de la chose publique à la considération mesquine et égoïste du vote souvent d'un seul contribuable, ou d'un petit groupe de contribuables.

Si nous mentionnons une troisième nuance d'opinion, à propos de l'hôtel de ville, c'est simplement parce qu'on nous en a affirmé, à maintes reprises, l'existence. Si vraiment tel est le cas, cette manie est peu recommandable. Voici ce qui en serait. On aurait encore essayé de politicasser à ce sujet, de faire tomber le projet à cause de la couleur politique de quelques-uns de ceux qui l'ont conçu et ont eu l'énergie de vouloir l'exécuter.

Voilà l'une des causes de la situation déplorable dans laquelle la ville de Québec se trouve située aujourd'hui. La coterie politique aura plus fait pour causer et activer notre déchéance commerciale et industrielle que tout autre cause économique. Chacun ici a sa petite église politique, et n'en sort pas. S'il en sort, c'est simplement pour aller jeter des pierres dans les vitres de l'église voisine ou pour donner un croc-en-jambe aux fideles d'icelle. La parenté seule trouve grâce devant cette hostilité.

Cet état de choses serait d'un ridicule achevé s'il ne comportait pas avec lui des dommages considérables et des injustices criantes.

Mais comment donc les citoyens de Québec ne peuvent-ils pas se trouver unanimement intéressés à voir la ville ornée d'un Hôtel-de-Ville convenable ?

Comment donc se fait-il donc qu'on ne les trouve pas unis comme un seul homme dans les mesures à prendre pour faire de l'ancienne capitale une des villes les plus élégantes et les plus intéressantes du continent ?

Comment donc ne peuvent-ils pas réaliser que toute division entre eux pour tous autres motifs que des motifs administratifs ne peut avoir que les résultats

les plus dommageables pour l'avancement de la ville ?

Pourquoi donc oublient-ils aussi facilement que toute maison divisée sur elle-même ne peut subsister ?

Il est vraiment étonnant de voir que plus les générations se suivent ici, moins elles tiennent compte de cet avis de la suprême sagesse.

Mais en agissant de la sorte, c'est soi-même que l'on flagelle, c'est à soi-même qu'on porte des coups souvent funestes.

Que l'opinion se divise sur des questions d'opportunité, de voies et moyens, elle peut rester honorable, tout en portant à faux d'un côté ou de l'autre ; mais qu'elle se fractionne pour des considérations de couleurs, de coterie politique, pour des lambeaux d'influence, voilà où elle cesse d'être honorable, et consacre l'injustice qui, tôt ou tard, appelle la rétribution, et exige réparation complète, que l'on soit parti ou individu.

Les seize membres du Conseil-de-Ville qui ont appuyé le projet de construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville à Québec ont agi en hommes d'affaires et de progrès. Ils se sont dit que l'inaction, c'est la ruine, c'est la mort ; ils ont compris que tout mouvement public entraîne avec lui dépense, activité, gagne et profit pour un groupe ou un autre de la population.

La preuve qu'ils ont flairé juste ne s'est pas fait attendre. A peine douze heures après leur vote, un immeuble situé dans le voisinage du futur édifice, et pour lequel jusqu'alors on avait eu des offres d'achat de quatre ou cinq mille dollars, se vendait huit mille dollars comptant. Six acheteurs même se présentaient en même temps pour en faire l'acquisition.

Nous sommes convaincus que toutes les propriétés au environs du site du futur Hôtel-de-Ville ont déjà notablement augmenté de valeur.

Maintenant nous dirons au conseil-de-ville : Construisez nous un édifice digne de la ville, un édifice qui soit susceptible d'améliorations et d'embellissements notables plus tard. Faites de tout l'ancien terrain des casernes des jésuites une place publique, un vaste parterre de verdure et de fleurs, coupés d'allées longitudinales et transversales qui facilitent la circulation ; que tout l'ensemble de cette place nous rappelle un peu les beaux jardins publics qui font la gloire de villes comme Halifax, Boston, Détroit et Chicago.

Vous attirerez de ce côté-là la circulation, le capital, et par conséquent les affaires.

—o:0:0:0—

Le Conseil-de-Ville de Montréal va demander à la Législature pour ses membres l'abolition du cens d'éligibilité et non du cens électoral, comme dit naïvement notre confrère du *Prix Courant*.

UNE CHAMBRE DE COMMERCE SUFFIT-ELLE POUR QUÉBEC ?

Il y a quelques jours, un journal de cette ville publiait la communication suivante :

Il semble que depuis quelque temps les marchands de détail ont compris qu'il se ruit dans leur intérêt de s'unir afin de se protéger.

Les journaux annonçaient ces jours derniers une assemblée des marchands de St-Roch, mais rien n'a été fait.

Les circonstances sont pourtant favorables. A la Législature les députés seront appelés bientôt à donner à la Cité le pouvoir de taxer les marchands ambulants. Il serait bien important que les marchands s'unissent pour soutenir la demande de la Cité.

Pour cela, il leur faudrait une association qui pourrait parler en leur nom et faire valoir leurs droits.

Il n'y a pas de doute que, pour relever le commerce à Québec, pour faire disparaître la compétition ruineuse, il faudrait que les marchands se connaissent mieux et s'entendraient dans leur intérêt d'abord et ensuite dans l'intérêt des consommateurs, des acheteurs.

Le commerce a besoin de bases solides et doit s'appuyer sur la confiance du public et cette confiance existera lorsqu'il sera compris que les marchands ont des prix honnêtes et réguliers, lorsqu'il sera connu du public acheteur que les hommes du commerce ne sont pas des brocanteurs, mais que tous vendent au même bénéfice ce qu'ils ont payé le même prix.

Enfin à Québec, les marchands devraient s'entendre, se voir, s'amalgamer en une association comprenant les hommes connus dans les affaires.

De cette manière les marchands pourront lutter contre la juiverie, les marchands en détail pourront fixer sur une base unique leurs relations avec les marchands de gros.

Et tout le monde y gagnerait. Les faillites seraient moins nombreuses ; les marchands de gros connaîtraient à qui ils ont affaire ; ils protégeraient les marchands sérieux et la régularité renaîtrait dans le commerce.

Il suffit que quelques marchands se mettent en tête du mouvement. Si les rois du commerce à St-Roch voulaient entreprendre le mouvement, tous en seraient. Et puisque la question s'agit, nous sommes sûrs qu'elle aura une solution avant peu.

PUBLIC.

A quoi répond le secrétaire de la Chambre de commerce :

Cher monsieur,

Je lisais ces jours derniers une correspondance publiée dans votre journal ou dans un autre journal de cette ville, je ne me rappelle pas bien où, dans laquelle on suggérait aux marchands, surtout ceux du côté de la vallée Saint-Charles, de s'associer et de se réunir dans l'intérêt du commerce de Québec lui-même, de son économie interne et de ses rapports avec l'extérieur.

La suggestion serait excellente, mériterait l'accueil le plus enthousiaste, si déjà

pareille organisation n'existait pas, car non seulement elle serait utile, mais elle s'imposerait.

Je rappellerai à votre honorable correspondant que le commerce de Québec a déjà une association organisée et armée de pied en cap pour travailler à ses intérêts et faire valoir ses légitimes réclamations, quelles qu'elles puissent être.

Cette association, c'est la Chambre de commerce de Québec.

Elle est supérieure à toute autre organisation que l'on pourrait faire, ou ce sous qu'elle est corporation, et que, comme telle, elle est reconnue officiellement par tous les gouvernements et tous les corps publics tant du continent américain que de l'ancien monde.

La Chambre de commerce de Québec, comme les autres chambres de commerce du pays, est invariablement consultée surtout par le gouvernement fédéral, quand il s'agit de législation financière, commerciale et industrielle, et son opinion contribue souvent à former la base d'un projet de loi.

Les chambres de commerce ont aussi certains attributs et privilèges, entre autres celui de recommander certaines nominations. Quand elles deviennent puissantes, on les constitue en tribunaux d'arbitrage dans les litiges de commerce et leurs décisions sont finales.

Ici à Québec, malheureusement, le rôle d'une pareille corporation ne semble ni suffisamment compris, ni suffisamment apprécié.

On est membre d'une chambre de commerce, mais on ne s'occupe pas de ses faits et gestes. On ne pense pas un instant à porter devant elle les abus, les fautes, les griefs, les lacunes, dont on a à se plaindre, ou les projets d'intérêt public que l'on a en vue. On cause bien de toutes ces choses chez les amis, dans une arrière-boutique ou au club, mais c'est là tout, et le plus grand parleur ne pense pas un moment que le parti le plus court et le plus efficace à adopter serait de prendre sa meilleure plume, une feuille de papier, de l'encre et d'adresser une supplique à la Chambre de commerce, absolument comme la société des commis marchands de Québec vient de faire à propos des marchands ambulants.

La preuve que l'on ne comprend pas la grande portée du rôle d'une chambre de commerce est qu'un trop grand nombre de marchands s'en retirent, et sait-on quelles raisons l'on donne ? Les uns disent qu'ils n'ont pas le temps d'assister aux assemblées générales ; d'autres, c'est à peine croyable, allèguent que, dans leur commerce, ça ne leur est pas utile de faire partie de la chambre de commerce.

Ces gens-là oublient qu'il y a un conseil qui, une fois la semaine, se réunit pour s'occuper des questions qui intéressent le commerce local ; que dans la chambre de commerce un comité de seize membres travaille pour les 250 membres de la corporation, à l'amélioration des conditions du commerce.

Dernièrement, le conseil obtenait une réduction notable sur le prix de transport par voie ferrée des valises d'échantillons de commerce.

Ces gens-là oublient que au bout de quelques années, cinq ou dix ans, une Chambre de commerce peut par son influence et son travail obtenir un avan-

tage qui dédommage d'un seul coup ses membres et les autres marchands de plusieurs dizaines d'années de souscription annuelle à la cause de la corporation.

L'avantage d'une chambre de commerce est tel qu'à mon avis, il n'est pas un marchand et un industriel de la ville qui ne devrait pas en faire partie, et tenir mordicus à son titre de membre. Une chambre de commerce est l'interprète naturel des besoins du commerce, et, si elle n'existait, il faudrait inventer quelque chose d'équivalent.

Je dirai donc au correspondant en question : Au lieu de fonder une nouvelle organisation, renforcez donc et utilisez donc celle qui existe déjà ; groupez vous autour d'elle, en lui donnant par là un regain de prestige, d'influence et d'efficacité.

Votre dévoué serviteur,

N. LEVASSEUR,

Vice consul du Brésil à Québec,
Secrétaire de la Chambre de commerce.

Nous sommes entièrement de l'avis de M. Levasseur. Une seule chambre de commerce suffit pour une ville de la dimension de Québec.

Nous croyons remplir notre devoir en signalant comme un défaut dont il importe de nous corriger si nous voulons progresser, cette malheureuse tendance à l'émiettement des forces.

Pour notre part, nous croyons plutôt à la concentration.

—) : : : (—

LA CONFIANCE EN SOI-MÊME

« En vérité, il y a quelque chose de la divinité chez celui qui sait se mettre au-dessus des vulgaires mobiles de l'humanité et n'accepte sa tâche que de lui-même—EMERSON. »

Voilà une pensée qui a toujours été de notre goût ; elle a le son de la borne monnaie. Combien succombent dans la mêlée où l'on se dispute les honneurs et la fortune, faute d'avoir jamais appris à compter sur eux-mêmes ! Abandonnés de leurs amis, échouant dans leurs meilleures entreprises, ils ont bientôt épuisé ce qu'ils avaient pu accumuler à la hâte au début de leur carrière ; ce sont des hommes finis ! Ils font peine à voir ; le sourire des premières illusions a disparu de leurs lèvres, leur démarche a perdu son élasticité, le découragement se lit dans toute leur personne, leur attitude est suppliante ; quelle différence avec le temps où ils possédaient quelque fortune et quelque influence ! Leur parole est devenue hésitante, on dirait que le son de leur propre voix les effraye et qu'ils n'osent prononcer une opinion, de peur de se tromper ; un enfant les dissuaderait de tout. Quelle chute !

Jeune homme, évitez une telle destinée. Vous connaissez le proverbe du petit garçon d'imprimerie qui s'est immortalisé,

yez-le toujours devant vous et mettez-le en pratique : "Aide-toi, le ciel t'aidera." Il y a peut-être dans ces mots quelque chose de non strictement orthodoxe aux yeux de quelques-uns, mais vous savez que Benj. Franklin se souciait fort peu de l'orthodoxie de ses proverbes pour peu qu'ils y ajoutassent quelque chose de mieux, et c'est ce qui est arrivé. N'avez-vous jamais été témoin de ce que peut accomplir un simple individu quand il a foi en lui-même, conscience de sa force, et qu'il concentre sa volonté sur un objet ? Il ne tient qu'à vous d'en faire autant, nous pouvons vous le prédire sans verser dans l'erreur du fatalisme. Le plus remarquable exemple du genre, celui qui se présente naturellement à l'esprit, c'est celui de Napoléon Bonaparte. Il a prouvé ce qui peut être accompli par la confiance en soi-même. Chez cet homme, la hauteur de l'intelligence et les nobles aspirations de l'âme avaient pour aiguillon une soif immodérée de gloire, avec la certitude de l'immortalité : voilà ce qui l'a poussé dans l'arène où il se sentait appelé à jouer un rôle extraordinaire. On peut assigner la même cause aux succès sans égaux de Shakespeare, sauf peut-être l'envie d'être immortel, car il est à présumer que cet esprit multiple a moins songé à sa propre immortalité qu'à son œuvre.

Redescendons dans la foule. Voulez-vous réussir dans une entreprise ? Comptez sur vous seul, votre ami le plus dévoué ne fera rien comme vous pour la mener à bonne fin, et si c'est la première fois qu'il vous arrive de compter sur vous-même, creusez-vous la tête ; pesez bien le pour et le contre ; si un moyen menace d'échouer, adoptez-en un autre ; ne vous découragez pas, car puisque c'est vous qui avez conçu le projet, c'est vous seul, et nul autre, qui pouvez l'accomplir. S'il vous arrive de faillir, dans le sens honnête du mot bien entendu, ne désespérez point ; il n'a jamais servi de rien de se décourager ; ne croyez pas que vous baissez ; au contraire, vous n'en êtes que plus sage, en raison directe de l'expérience acquise. Votre meilleur ami, c'est encore vous et si vous avez débuté dans la carrière avec de ferme propos, maintenant vous avez la mesure de votre force, et elle ne vous fera pas défaut parce que vous avez été malheureux.

Le succès n'est pas fait pour tout le monde ; ce serait une impossibilité ; mais il n'est pas d'homme capable de se mettre au-dessus des circonstances comme celui qui ne perd jamais confiance en ses capacités, laissé à lui-même. Il est le héros de la plus brillante des victoires ; parfois vaincu, il est vrai, mais en définitive vainqueur. Ses défaites sont des échecs

temporaires ; le succès finit par les éclipser et leur donner l'éclat des Thermopyles ou de Waterloo.

F. T. GRAHAM.

(Note de la rédaction.—M. Graham, directeur de l'agence R. G. Dun & Co à Québec, a bien voulu nous offrir sa collaboration, que nous acceptons avec plaisir.)

NOTES AGRICOLES

Le *Journal d'Agriculture* de Québec, s'alarme à bon droit de la quantité croissante de patates qui pourrissent. Dans les terres très sablonneuses, les plus favorables à la culture de la patate, la perte est d'au moins la moitié de la récolte. Qu'est-ce que ça doit être dans les terres tant soit peu fortes !

On recommande l'emploi de la *bouillie bordelaise* pour enrayer le mal. Ceux qui l'ont employée s'en sont bien trouvés. Non seulement les patates n'ont pas pourri, mais la récolte a été même plus forte que d'habitude.

Il est bon d'y voir, car la province de Québec produit chaque année en moyenne vingt millions de minots de patates, ce qui représente au bas mot cinq millions de piastres.

La bouillie bordelaise se compose comme suit : sulfate de cuivre, chaux et eau. On la prépare de la façon suivante : Dans un tonneau d'environ 30 gallons à peu près rempli d'eau, on fait dissoudre quatre livres de sulfate de cuivre ou vitriol en poudre, puis on ajoute un lait de chaux contenant 4 lbs de chaux et passé à travers un linge ; on mélange bien le tout. Au moment de s'en servir, on mélange vivement, et, au moyen d'un pulvérisateur, on arrose généreusement les rangs de pommes de terre de manière à ce que toutes les feuilles soient imprégnées du liquide.

La plupart de nos vaches laitières donnent tout au plus 3,000 à 3,500 livres de lait dans l'année. Elles peuvent, sans beaucoup de frais, être amenées à en donner 6,000 ou 7,000 livres. Pourquoi donc, dans le but de piquer l'émulation et de provoquer une amélioration, les cercles agricoles n'organiserait-ils pas pour l'an prochain des concours de vaches laitières au point de vue du rendement du lait, en mettant des prix dignes d'un pareil concours ?

Augmenter de cent pour cent la production du lait dans la province vaut bien la peine qu'on y pense.

Le nouveau tarif américain a été grandement modifié en ce qui concerne les œufs, et aujourd'hui on peut s'attendre à voir les Américains venir les chercher par centaines de douzaines au Canada.

D'un autre côté, l'Angleterre demande beaucoup d'œufs. L'an dernier, elle en a importé cent orze millions de douzaines.

Notre commerce d'œufs avec l'Angleterre ne date que depuis deux ans, et cependant nous lui en avons fourni l'an dernier pour une somme de \$538,044.

Cela démontre que nous devons aug-

menter notre production de ce côté-là ; et aussi qu'avec un peu d'activité, si nous réussissons dans le commerce d'exportation des œufs et du fromage, il n'y a pas de raison qui nous empêche de réussir dans le commerce d'exportation d'autres articles de provenance naturelle et industrielle.

L'honorable ministre de l'Agriculture à Ottawa vient de faire publier une brochure très précieuse sur la production et le commerce des œufs, les races de volailles les plus recommandables, les soins à leur donner, la construction et l'aménagement des poulaillers.

On peut se procurer cette brochure en s'adressant au ministre de l'Agriculture à Ottawa.

On se plaint de l'habitude que l'on a d'engraisser trop les porcs. On veut aujourd'hui pour la consommation des porcs demi-gras. Le fait est que le porc demi-gras de 150 à 200 livres vaut de 60 à 75 cents de plus par cent livres. On recommande surtout l'élevage de la race des Yorkshire ; il est long, croît très vite, et est plus disposé à développer du maigre que les autres races, s'il est soigné d'une manière judicieuse ; à six ou huit mois, il est mûr pour la préparation du jambon et des plats-côtés (*bacon*).

L'exportation des moutons en Angleterre a été considérable cette année. Une bonne partie des moutons exportés provenait de l'île du Prince Edouard.

Est-ce que nous ne pourrions pas essayer de faire face à cette concurrence dans la province de Québec ?

La compagnie du Pacifique a 800 hommes occupés à construire le chemin de fer à jauge large destiné à remplacer l'ancienne voie à jauge étroite sur les bords du lac Temiscamingue. Dès cet hiver le pied du lac Temiscamingue sera en communication directe avec la voie principale du Pacifique dont le terminus est à Mattawa.

LE COMMERCE DE BOIS

Il y a quelque temps, au commencement de novembre, on expédiait une première cargaison de bois de la Colombie Anglaise, San Francisco. Elle se composait de 410,000 pieds d'épinette ; valeur, \$2,870.

On a reçu à Ottawa la nouvelle officielle que le bois se vend à Honolulu \$20 le mille, alors qu'il y a quelque temps il était coté à \$26.

De Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, au commencement de novembre on a expédié aux Etats-Unis : 5,500,000 lattes ; 3,500,000 tringles et bardeaux ; environ 1,000,000 pieds de bois long. Les expéditions de Saint-Jean en Angleterre ont été de 4,250,000 pieds de madriers d'épinette, et une quantité de merisier. Les derniers chargements destinés à l'Angleterre ont été pris dans les ports du comté de Kent, et à la Pointe-du-Chêne. Le prix du bois sur le marché de Saint-Jean

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSÉ.....\$700,000

BUREAU DE DIRECTION:

PATRICK O'MULLIN Président
 JAMES FILARRE Vice-président
 Hon. M. H. RICHIEY CHARLES ARCHIBALD
 W. J. COLEMAN

Bureau principal : Halifax, N. E.

JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES :

North End, Halifax, N.-E. Wolfville, N.-E.
 Lunenburg, N.-E. Windsor, N.-E.
 Canso, N.-E. Shediac, N.-B.
 North Sydney, C.-B. Port Hood, C.-B.
 Edmundston, N.-B. Woodstock, N.-B.
 Lévis, P. Q. Fraserville, P. Q.

Succursale de Lévis,

JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,

J. E. GAUDET, agent.

CORRESPONDANTS :

Ontario—Ontario Bank.
 Québec—Banque de Québec.
 Terre-Neuve—Union Bank of Newfoundland.
 St-Jean, N.-B.—Bank of New-Brunswick.
 New York—Bank of New-York.
 Boston—New England Nat. Bank.
 Minneapolis—North Western Nat. Bank.
 Londres—Union Bank of London.
 Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal : Montréal

ÉTABLIE EN 1858

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000
 FONDS DE RÉSERVE 600,000

Bureau de direction :

Jacques Greuter, éer. Président
 George Brush, éer., Vice-Président,
 M. Branchaud, éer.; Wm. Francis, éer.; Cha.
 Lacaille, éer.; Alph. Leclaire, éer.; A. Provost, éer.
 J. S. BOUSQUET Caissier
 Wm. RICHER Asst.-Caissier
 M. ARTHUR GAGNON Inspecteur

Succursales :

Québec, basse-ville : P. B. DU MOULIN, gérant.
 Québec, St Roch : NAP. LAVOIE, gérant.
 Trois-Rivières : P. E. PANNETON, gérant.
 St-Jean, Qué. : H. ST-MARS, gérant.
 St-Rémi, Qué. : C. BEDARD, gérant.
 St-Jérôme, Qué. : J. A. THEBERGE, gérant.
 Montréal, rue Ste-Catherine Est : A. FOURNIER,
 gérant.
 Montréal, rue Notre-Dame Ouest : J. A. BLEAU,
 gérant.
 St-Hyacinthe : J. LAFRAMBOISE, gérant.

Agents en Canada :

Ontario : Molson's Bank et ses succursales.
 Nouveau-Brunswick : Banque de Montréal.
 Nouvelle-Ecosse : Bank of Nova Scotia.
 Ile du Prince-Edouard : Merchant's Bk of Halifax

Agents aux Etats-Unis :

New-York : The National Bank of the Republic.
 New-York : Hanover National Bank.
 Boston : National Revere Bank.

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.
 France : Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres circulaires payables dans toutes les parties du monde.
 Pour faciliter les petites épargnes, la Banque reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts, à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

POUDRE A PATE STANDARD

GARANTIE COMME ÉTANT

La plus Economique

La moins chère

La plus Puro

Recommandée à tous ceux qui aiment la santé.
 Demandez-en un échantillon à votre épicer.
 En vente chez tous les épiciers

Standard Baking Powder Co.

SEUL FABRICANTS,

Trois-Rivières, P.Q.

M. les Marchands pourront s'adresser à M. W. H. BAILEY, agent, 371 rue de la Reine, Québec

a peu varié durant la saison. On signale un regain d'activité dans le commerce de bois avec les Etats-Unis. Le morisier ne se vend pas. Voici les cotes : madriers, prix nominal, \$10 ; morisier sous toutes autres formes, prix nominal, \$6 ; madriers d'épinette, des scieries de la campagne, de \$8.75 à \$9 ; des scieries de la ville, de \$9 à \$9.75 ; planches d'épinette, de \$6 à \$7 ; bardeaux, de \$1.30 à \$2.60 suivant la classe ; lattes de pin et d'épinette, \$1.

Il s'est vendu en octobre à Minneapolis 36,000,000 de pin blanc.

On estime à 150,000,000 pieds la quantité de bois de pin en stock à Buffalo à l'heure qu'il est.

Le commerce de bois va bien en ce moment, à Boston. Toutes les scieries sont en activité. Il y a hausse dans les prix.

La compagnie du Grand Tronc avait élevé il n'y a pas longtemps d'un sou par 400 livres son tarif pour le transport du bois. A la suite d'une conférence entre la compagnie et des grands marchands de bois du Canada, la compagnie s'est décidée à revenir à son ancien tarif de 6½ cts par 100 lbs. Ce tarif restera en vigueur jusqu'au 30 avril 1895.

Les taux de fret sur le transport du bois par le Grand Tronc sont comme suit sur les pins, les bois mous, le bardeau etc :

De Glencairn, Creomore, Aurora, Barrie, et autres points jusqu'à Toronto, 6½c.
 De Collingwood, Penetang, Coldwater, Waabaushe, Sturgeon Bay, Victoria Harbour, Midland, Fenelon Falls, Longford, Gravenhurst, etc., à Toronto, 6½cts ;
 De Bracebridge à Toronto, 7 cts ;
 De Utterson, Huntsville, Navor, Elmsdale, Katrine à Toronto, 7 cts ;
 De Burk's Falls, Berriedale et Sunbridge à Toronto, 8 cts ;
 De South River, Powasson et Callender à Toronto, 9 cts ;
 De la Jonction de Nipissing et North Bay à Toronto, 10 cts ;
 De Goderich, Kincardine et Wiarton à Toronto 6½ cts ;
 De Toronto à Pest jusqu'à Belleville 7½ cts ; jusqu'à Deseronto, 9 cts ; jusqu'à Brockville et Prescott, 10 cts ; jusqu'à Montréal et Ottawa, 11 cts.

Ce tarif est par 100 lbs.

Pour les bois francs le tarif est en moyenne de 2 cts plus élevé par 100 lbs. Quant au tarif pour les dormants, les morceaux d'acajou, de bois de rose, de noyer, de cerisier etc, on peut le connaître en s'adressant à l'agent du fret du district.

Sur la voie du Pacifique le tarif est comme suit : pour le pin et les bois tendres :

De Cache Bay, North Bay, Sturgeon Falls et Warren à Toronto, 10 cts ;
 D'Algoma, des Scieries Cook, de Massey, de la Rivière des Espagnols, et de Whitefish à Toronto, 13 cts ;
 D'Ottawa à Toronto, 10 cts ;
 D'Ottawa, Hull, Almer, des scieries Duchesne aux stations sur le lac Erié et la rivière Detroit, chemin de fer de Erié, Huron, Toronto, Hamilton, Buffalo et du Michigan Central, 14½ cts.

Le fret par eau de Tonawanda à Albany est monté à \$1.50 et jusqu'à New-York à \$2.00.

A Boston pour les ports de l'Atlantique, le fret est coté à \$1.75 et \$6.25 à partir du Golfe.

— x : x : x —

L'ANNÉE QUI VIENT

Les prédictions astrologiques prédisent un printemps tardif pour 1895.

La fête de Pâques, qui est réglée sur la pleine lune de mars, tombera le 14 avril soit trois semaines plus tard que cette année.

Le jour de l'An se trouvera un mardi, l'Epiphanie un dimanche, la Fête-Dieu le 13 juin.

Les fêtes légales seront, outre tous les dimanches de l'année, le 1er janvier, l'Epiphanie, le jour des Cendres 27 février, le Vendredi Saint (12 avril), le lundi de Pâques 15 avril, la fête de la Reine 21 mai, la Toussaint, Noël.

Il y aura en 1895 trois éclipses de soleil et deux de lune : 10 mars, éclipse totale de lune entre 10 h. 4 m. et 11 h. 31 m. du soir, visible au Canada ; 26 mars, éclipse partielle du soleil de 3 h. 44 m. à 6 h. 15 m. du soir, visible dans les Provinces Maritimes et au Labrador ; 29 août, éclipse partielle du soleil ; 3 sept. éclipse totale de la lune ; 18 septembre, éclipse partielle du soleil, les trois dernières invisibles au Canada.

— o : o : o —

A PROPOS DE VINAIGRE

Voilà un produit qui fait parler de lui depuis quelque temps.

On ne s'était jamais, paraît-il, bien entendu sur son identité, jusqu'à une récente décision d'un tribunal de Birmingham, en Angleterre, qui interdit le nom de vinaigre à l'acide acétique produit par la distillation, étendu d'eau et coloré artificiellement.

Donc, méfions-nous à l'avenir. Sauvons nos cornichons du contact de tout assaisonnement de ce genre. Souvent on va chez le pharmacien demander du stup pour faire du vinaigre ; malheureux, prenez garde ! C'est du poison que vous achetez là.

Pour la cuisine, n'achetez que du vrai vinaigre fermenté et non distillé. Mais comment discerner l'article authentique ? Voilà l'embarras. Le moyen le plus simple, c'est de n'acheter que le produit des fabriques locales, qui font leur vinaigre par la fermentation au moyen de génerateurs.

— o : o : o —

NOUVEAU BUREAU DE COMPTABILITÉ

La mort récente de M. H. A. Bedard a amené avec elle la disparition d'un bureau de comptabilité que son regretté fondateur avait mis sur le pied le plus effectif.

Le bureau jouissait d'une excellente réputation et il serait difficile de donner un état même sommaire des affaires commerciales qui y ont été réglées entre créanciers et débiteurs.

La disparition du bureau de M. Bedard eût été une lacune sensible dans notre organisation commerciale, si, pour ainsi

dire, au lendemain de cet événement regrettable, il ne se fût trouvé des gens d'entreprise et d'énergie pour la combler.

Nous avons donc appris avec plaisir que MM. Pelletier, Paradis & Jobin viennent de s'associer pour tenir un grand bureau de comptabilité dans les bureaux de la Cie du Richelieu, rue Dalhousie.

M. E. Pelletier était ci devant l'un des membres de la maison sociale Gauvreaux & Pelletier, maison qu'il a fondée avec M. Gauvreaux et qu'il ne quitte certainement pas sans regret; on s'attache toujours profondément à l'œuvre de ses mains, de son initiative, de ses soucis et de son travail. Il laisse la maison dans une excellente position de crédit et de réputation, et nul doute qu'il pourra à l'occasion lui donner des marques de sympathie, et le bénéfice de son expérience. M. Pelletier est, on le sait, vice-président de la Chambre de commerce, poste d'honneur et de confiance où il était unanimement appelé au mois de juin dernier.

M. Paradis est l'un des anciens employés de la maison Gauvreaux & Pelletier. Il y remplissait l'office de comptable.

M. Jobin était le chef du bureau de feu M. Bedard. Garçon modeste, actif et expérimenté dans la comptabilité et le règlement des affaires de faillite. Lui et M. Paradis ne peuvent certes qu'assurer le succès du nouveau bureau.

Les nouveaux associés apportent donc au début même de leur entreprise une somme de prestige et d'expérience qui ne peut manquer d'inspirer la confiance la plus entière et de provoquer de leur côté un fort courant d'affaires. Ils ont déjà l'appui du haut commerce tant à Québec qu'au dehors.

Il est superflu pour nous de leur souhaiter succès, bien convaincus que nous sommes qu'il leur est acquis d'avance.

o : o : o

UNE ENTREPRISE DIGNE D'ENCOURAGEMENT

Nous parlions dans notre dernier numéro d'une compagnie mécanique en formation à Québec.

Nous avons eu, depuis, l'occasion de voir le prospectus de la nouvelle compagnie, auquel nous pouvons, sans indiscretion, donner toute la publicité possible. En voici les principaux passages :

IO CHAMP D'ACTION — Le marché de Québec et de ses environs, pour les machines agricoles seules, dépasse un million de piastres annuellement, et celui des autres machines peut se chiffrer par un demi-million. Nos campagnes sont sillonnées de cours d'eau pouvant développer des forces considérables; il y a partout du bois à exploiter en petit ou en grand; il faut des moulins, des scieries, des machines et surtout des machines perfectionnées. Ce genre de commerce, pour la plus grande partie, se fait aujourd'hui par des gens étrangers à notre ville, qui font sur nous de gros profits et enlèvent l'argent des campagnes; l'assemblée est d'opinion qu'il est facile pour Québec de s'emparer de ce genre d'affaires en formant une forte société, dirigée par des hommes sérieux, contrôlée par un bureau de gens d'affaires intelligents, et ayant à

leur disposition un capital suffisant pour mener l'entreprise à bonne fin. La société devra acheter comptant et aux plus bas prix possibles, et doit être en état d'accorder aux acheteurs des délais raisonnables. Les acheteurs de nos campagnes sont peut-être un peu lents dans leurs remises, mais ils sont en position de donner des sûretés presque absolues.

En résumé, l'assemblée admet que le chiffre des affaires peut aller aussi loin que l'on voudra et de manière à assurer des profits considérables.

2o PROFITS RÉALISABLES — L'assemblée est convaincue qu'avec un capital de \$50,000 on ferait facilement un chiffre d'affaires annuel de \$75,000 à \$100,000. Il n'est pas exagéré de mettre pour profits bruts la somme de \$20,000, au moins de \$15,000. Les dépenses probables d'une bonne administration seraient comme suit :

Un gérant.....	\$ 1,200
Un voyageur.....	1,200
Un comptable.....	875
Un ouvrier mécanicien.....	600
Un faiseur de modèles pour réparer.....	600
Un manoeuvre.....	300
Charretiers.....	200
Assurance sur fonds de marchandises.....	300
Loyer supposé.....	1,000
Taxes Corporation.....	300
Frot.....	300
Pertes supposées, 2 1/2 p. c.....	1,875
Dividende à distribuer aux actionnaires.....	6,250

Soit 12 1/2 p. c. de profits nets ... \$15,000

Une nouvelle assemblée est convoquée pour le 11 courant. Nous engageons les hommes d'affaires qui s'intéressent à ces sortes de questions à s'y rendre en grand nombre.

o : o : o

LA COLONISATION DU LAC ST-JEAN

Immédiatement après le complément du chemin de fer jusqu'au Lac St-Jean, les directeurs de la compagnie du chemin de fer comprenant l'importance de coloniser la contrée, se mirent en communication avec le gouvernement provincial et adoptèrent une politique libérale propre à activer les intérêts de la colonisation dans le district du Lac St-Jean. Ils imprimèrent une immense quantité de jolies brochures illustrées, démontrant les avantages du pays, son climat, le sol et ses ressources, une statistique des productions agricoles, et les rapports officiels des arpenteurs pour chaque canton dans le district. Ces brochures furent répandues par toute la province de Québec, dans les centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre, et certain nombre en Europe, et chaque membre du clergé de la campagne fut autorisé à envoyer deux délégués de sa paroisse pour examiner les terres et faire un rapport sur le pays. Un grand nombre profitèrent de ce privilège, et les mérites de la vallée du Lac St-Jean furent bientôt et universellement reconnus comme un vaste champ d'établissement.

La compagnie adopta alors la politique de transporter tous les nouveaux colons

PELLETIER, PARADIS & JOBIN

Comptables et liquidateurs

S'occupent d'audition de comptes et de revision de livres.

Perception de dettes.

Evaluation dans les cas de pertes par incendie ou autrement.

Serviront d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

BUREAU :

RUE DALHOUSIE,

Bâtisse de la Cie Richelieu

Téléphone 1227

Boîte postale 585



A. L. G. DUGAL, 15 RUE N.-DAME, QUÉBEC

Gasques, Capots, Fêlernes, Gants, anquet et Scullers mouss, etc.

Grand Assortiment de FOURBURES

CONSTANT EN

Hector Lamontagne & Cie MONTREAL

Marchands de Cuir, fabricants de Harnais, d'Empoignes et de Bottes Sauvages, tiennent un entrepôt à Québec et sont représentés ici par M. J. M. DORE.

Nous conseillons fortement à Messieurs les marchands de la campagne de visiter cette salle d'échantillons. Ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de cuir et la fabrication de harnais et de bottes sauvages. Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans les maisons de commerce en gros à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail.

Cette maison possède l'assortiment le plus considérable et le plus complet de la Puissance du Canada. D'ailleurs, elle est bien connue et sa renommée s'étend d'un bout à l'autre du Dominion.

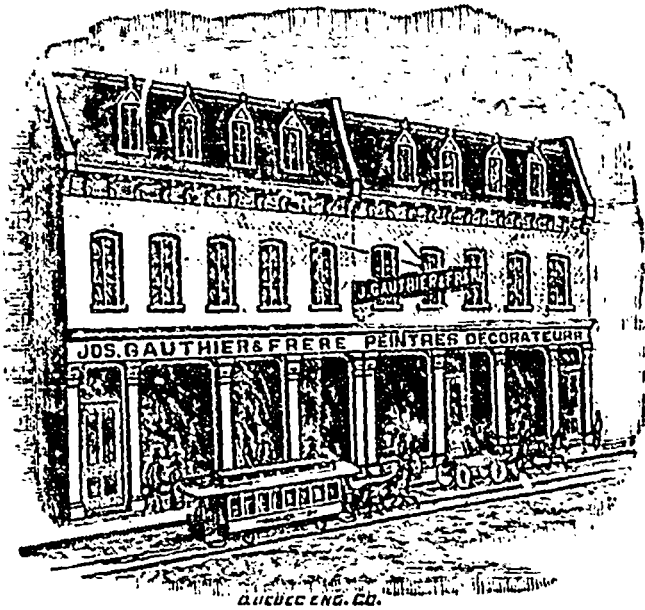
Une visite est sollicitée au

No 147 rue St-Paul, Québec

Vis-à-vis les bureaux J.-B. Renaud & Cie

J. Geo. Bussières, Architecte et solliciteur pour brevets d'invention. Dessins pour reproduction sur journaux (ZINC-COUPURE)

No. 60, COFFRE LAMONTAGNE.



JOS. GAUTHIER & FRÈRE
Peintres-Décorateurs
 290, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Marchands de PAPIERS-TENTURES (tapisseries), PEINTURES, HUILES, VERNIS, Etc., Etc.

Grand assortiment de VERRES COLORIÉS de toutes nuances et dessins pour églises et résidences privées.

O. PICARD.

A. PICARD.

O. PICARD & FILS

**PLOMBIERS, CAZIERS,
 FERBLANTIERS, ETC.**

Poseurs d'Appareils de chauffage

A
 air
 chaud,
 à
 eau
 chaude



et à
 la
 vapeur

*Pose d'Appareils Electriques
 les plus perfectionnés et
 les plus modernes*

INSTALLATION DE
SONNETTES ELECTRIQUES

— 100 —
RUE SAINT-JEAN
 QUEBEC.

BLOC RICHELIEU : NOS. 51, 53, 55 ET 57 RUE DALHOUSIE

et Nos 13 et 15 rue des Sœurs

JOS. HAMEL & CIE

Importateurs en gros de

Marchandises Françaises,

Anglaises, Américaines

et allemandes

QUEBEC.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875

E Roumilhac

IMPORTATEUR

17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX

ET DE BOURGOGNE,

CONSERVES ALIMENTAIRES,

DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons

Guillaume Mallaud, St-Même Cognac,

Eaux-de-vie fines de Cognac,

A. Bosc & Cie, Bordeaux,

Huile d'olive doublement clarifiée.

de la classe agricole, avec leurs familles et leurs effets de ménage gratuitement, en obtenant une preuve satisfaisante de leur bonne foi.

Le gouvernement de la province, afin de faciliter l'établissement des nouveaux cantons sur les rivières qui se déchargent dans le Lac St-Jean, a construit un bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau, convenablement appelé *Le Colon*, pour transporter les colons du terminus du chemin de fer à Roberval, à tous les points sur le bord du lac et de la rivière. Il a aussi aidé aux Trappistes à établir leur nouvelle et bien connue colonie sur les bords de la rivière Mistassini, qui se jette dans le Lac St-Jean, et fait des arrangements avec les religieuses Ursulines de Roberval pour former une espèce de ferme modèle avec la belle forme attachant à leur institution à cet endroit. Le résultat de ces efforts réunis a été un succès inqualifiable. La colonisation de la région progresse maintenant d'une manière très satisfaisante, et les colons en grand nombre y accourent de toutes les parties de la province, et beaucoup des centres canadiens des États de la Nouvelle-Angleterre tels que Lowell, Manchester, Salem, Fall River, New Bedford et autres endroits.

À l'établissement des Trappistes, où, il y a un an, il y avait à peine un arbre de coupé, il y a maintenant deux cents lots de pris, et quarante-cinq familles passeront l'hiver dans leurs maisons nouvellement construites.

Le gouvernement a vendu au-delà de 63,000 acres de terre dans le district du lac St-Jean depuis que ce chemin de fer a été complété, et le bateau à vapeur *Colon*, qui était jusqu'à un certain point une expérience, a prouvé son utilité en transportant pas moins de 1,500 passagers durant sa première saison de service, outre les effets des colons et les produits.

On porte aussi beaucoup plus d'attention à un bon système de culture, qui, auparavant, laissait beaucoup à désirer, et à l'industrie laitière, avec ce résultat que le lac St-Jean fournit à présent au port de Québec une grande quantité du fromage d'exportation. On fait aussi l'essai de la production des fruits. M. Frank Ross, le président du chemin de fer, a planté un grand nombre de pommiers le printemps dernier sur sa propriété près de Roberval, et les Trappistes ont fait la même chose à Mistassini.

Si ces expériences réussissent, on estime que le district du Lac Saint-Jean pourra produire une grande quantité de pommes, de variétés propres au climat du nord pour l'exportation en Angleterre, comme la chose se fait sur une si grande échelle dans la vallée d'Annapolis de la Nouvelle-Ecosse.

Un état, préparé par la compagnie du chemin de fer, montre que durant la présente année elle a transporté au Lac St-Jean, gratuitement, 409 nouveaux colons accompagnés de 240 enfants, avec leurs effets de ménage, dont 190 sont des canadiens repatriés des États-Unis.

Ces résultats sont très satisfaisants, et tendent à prouver qu'une bonne politique de colonisation, basée sur des principes libéraux et d'affaires, doit nécessairement réussir, quand le pays vers lequel on dirige le nouveau colon est con-

venable au point de vue du climat et du sol, pour pouvoir le supporter.

— : 0 : + : 0 : —

L'EXPOSITION DE 1900

Parmi les projets qui ont été examinés jusqu'ici, les suivants ont été retenus : Organisation de concours sur les questions importantes, telles que la vision à distance, la photographie des couleurs, la direction des ballons, etc., ballon captif, plate formes mobiles pour le transport des visiteurs dans l'encinto de l'Exposition, utilisation du sous-sol du Trocadéro pour des expositions relatives à la géologie, à la topographie souterraine, à l'exploitation des mines, minières ou carrières ; théâtre ancien ou moderne ; reproduction d'un cuirassé ou d'un paquebot ; construction et exposition d'un grand télescope réfracteur ; exposition d'une cloche de grandes dimensions dans un bossoi monumental, reproduction au moyen de maquettes, bibliographies, panoramas et dioramas des expositions antérieures ; panorama, diorama le "Tour du monde" ; histoire du costume ; exposition d'un foule de 4,000 hectolitres ; restitution de la vieille France ; restitution du vieux Paris ; reproduction de bazars ou quartiers orientaux ; encyclopédie des progrès du dix-neuvième siècle ; théâtre des marionnettes ; maison moderne ; palais des Femmes ; exposition relative au fonctionnement du pouvoir fédéral ; fontaines ou cascades lumineuses ; reproduction du globe lunaire au 1/350,000, avec figuration des montagnes, des mers, des cratères, des rainures, etc.

Le dépôt des projets reste ouvert jusqu'en 1900. La commission est présidée par M. Jules Simon.

— 0 : 0 : 0 —

LES SALAIRES AUX ETATS-UNIS

Si, dans la plupart des États de l'Union américaine, le prix des denrées agricoles s'est continuellement abaissé, il n'en est pas de même du prix de la main-d'œuvre qui, depuis cinquante ans, n'a pas cessé de suivre une progression croissante.

À l'exception de l'Australie, nulle part ailleurs le travail des champs n'est aussi largement rémunéré qu'aux États-Unis, où la moyenne des salaires s'élèverait à \$286 par an, tandis qu'elle ne dépasserait pas \$130 en Angleterre, \$100 en Hollande, \$90 en Allemagne, \$60 en Russie, \$50 en Italie et enfin \$30 dans l'Inde.

La rareté de la main-d'œuvre est partout signalée comme la principale cause de sa cherté, et dans le plus grand nombre de États, les fermiers se plaignent de la difficulté qu'ils éprouvent à recruter le personnel nécessaire à l'exécution des travaux.

Ce phénomène ne se manifeste pas, toutefois, sur tous les points avec la même intensité, et le taux des salaires est loin de se régler au même niveau dans les différents États. C'est ainsi qu'il atteint son apogée dans les États situés sur la côte de l'Océan Pacifique, où les gages d'un valet de ferme sont évalués par mois jusqu'à \$36 ou à \$24 sans ou avec la nourriture ; viennent ensuite le Montana et les États de la Nouvelle-Angleterre,

ENCRES
DE TOUTES SORTES POUR L'ECRITURE
Fabriquées par
G. TOIRAY-MAURIN



L'AZULINE—Encre bleu-noire. D'une très jolie nuance bleu intense, en écrivant, tournant de suite au noir parfait.

LA SYRIENNE—Encre violette-noire, communicative, donnant des traits très nets six mois après l'écriture.

LE XIXE SIECLE—Encre triple-noire, inaltérable. Spéciale pour la comptabilité et actes publics.

Encre carminée, Encre à marquer le linge, Encre métallique, Colles liquides, Cires, Pains à cacheter. Tous ces produits sont de qualité supérieure et donnent la plus entière satisfaction.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J.-B. ROLLAND & FILS,

MONTREAL et QUÉBEC

Seuls agents au Canada.

Baylis Manufact'g Co.

16 A 30 RUE NAZARETH

MONTREAL

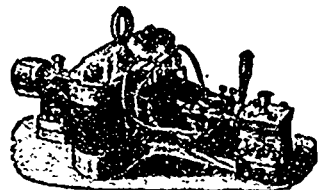
Vernis

"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.

J. C. GUAY

DYNAMOS



MOTEURS

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Transport de la force—TÉLÉPHONES

524, rue Saint - Valier

L'Hotel Riendeau

est un hôtel de première classe, situé au centre de la ville, tenu d'après les modes américains et européens. Peut loger à l'aise 200 hôtes. Le touriste n'a qu'à monter au pavillon sur le toit pour jouir des vues incomparables de la ville et du fleuve St-Laurent.

Les prix sont des plus raisonnables comme on peut en juger : \$2.00 à \$3.00 par jour, suivant la chambre qu'on occupe.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. RIENDEAU.

58-60 JACQ.-CARTIER SQ.

MONTREAL.

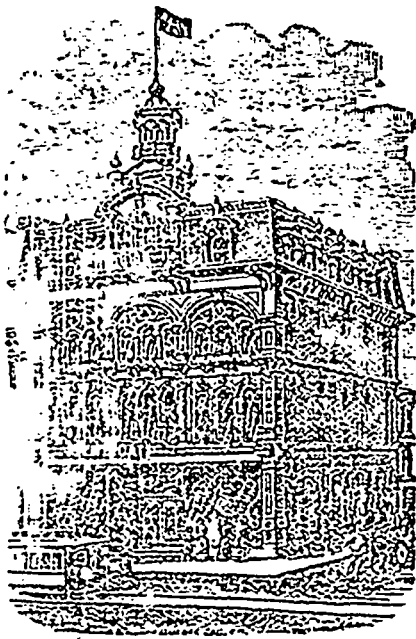
CHAPUT FRERES

Maison fondée en 1888

10--PLACE D'ARMES--10

MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux Renseignements minutieusement contrôlés au toutes les maisons de commerce et d'industrie Canada.



Encombrement

— AU —

Syndicat de Québec

Reduction de 15 a 25 P. C.

Nous invitons nos pratiqués et le public à venir faire leurs achats d'automne afin de profiter de la **GRANDE REDUCTION** que nous avons faite sur toutes nos marchandises.

De plus, nous offrons de jolis

Twoeds, Draps, Flanellette, Toile à nappe, Chemisiers, Etoffes à Robes, Etoffes à Manteaux de toutes sortes

à des prix qui surprennent l'acheteur.

Aussi — Nous continuerons à faire cadeau à tout le monde qui achètera pour le montant de dix piastres, son portrait fait au crayon.

Hâtez-vous de profiter de ces chances. Venez voir nos prix.

Syndicat de Québec

COIN DES RUES

SAINT-JOSEPH ET DE LA GOURONNE, ST-ROCH

DROUIN, FRERES & CIE

Epiciers en gros

MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, EPICES, POUDRE A PATE, ETC., ETC.

Souls propriétaires et manufacturiers de la célèbre Poudre à Pate "COOK'S DELIGHT," des Teintures en paquet "ECLIPSE DYES" et "ENCORE DYES."

Specialite :

Tabac Canadien en Feuilles et Manufacturé

TELEPHONE 6057

E. L. ETHIER & CO.

Manufacture de

Billards

ET D'ACCESSOIRES

— 000 —

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduits et jeux d'articles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre BANDE COLLIMBLS patentée. Ce coussin est approuvé et reconnu; sa supériorité est indiscutable.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard — On achète des tables d'occasion.

E. L. ETHIER & CIE,

88 rue St-Denis, Montréal

TELEPHONE 122.

P. O. Boite 624

REID, CRAIG & CIE,

Manufacturiers de Feutre à lambris goudronné et Feutre à tapis, Carton de pulpe, Papier à imprimer et à envelopper, Sacs de papier; Commerçants de vieux métal, Etoupe, Brai, Goudron, Rosine, etc.

Engins, Bouilloires, Machineries de seconde main, à bon marché
Moulins à Lorette et au Pont-Rouge, P. Q.

QUEBEC.

où l'insuffisance des bras est encore très sensible, et enfin les Etats du sud, où les prix s'abaissent à \$14 et à \$10 par mois, où la nourriture est également à meilleur marché que dans le Nord, et où les noirs forment un nombreux contingent qui se contente d'un moindre salaire que les travailleurs blancs.

En comparant les données de la statistique agricole de 1866 avec celles de 1892, on constate que les sommes qui représentent la dépense afférente à la nourriture ont généralement diminué d'année en année, à la seule exception des Etats de la région montagneuse, dont le développement, au point de vue agricole, est de date plus récente.

La journée de travail commence le plus souvent avec le lever et finit avec le coucher du soleil, il ne semble pas que les trois huit aient encore droit de cité dans les fermes de l'Union, où la plus grande partie du personnel ouvrier est d'origine canadienne ou irlandaise.

Dans le New-Hampshire, le taux moyen des salaires pour les bons ouvriers oscille entre \$20 et \$25 par mois y compris la nourriture, et la durée du travail y est plus courte que dans les autres Etats de la Nouvelle-Angleterre.

En Californie, les ouvriers de race blanche ne sont le plus souvent engagés que pour huit mois, avec un salaire mensuel de \$20 et une bonne nourriture, dont l'abondance et la bonne qualité font l'objet d'une mention toute spéciale dans la lettre de notre correspondant. Le complément est fourni par les Céléstes qui se contentent du même salaire de \$20 sans la nourriture.

Dans les Etats du Sud, le mode de paiement des travailleurs ruraux se présente avec des caractères tout particuliers. Là où le salaire se paie en argent, son prix varie de 10 et 12 dollars, mais avec addition du logement, de la nourriture et de la jouissance d'un petit terrain. Ailleurs, dans le Sud, au salaire s'ajoute un tantième du produit net de la récolte.

Sur d'autres points se rencontre un système analogue au métayage, dans lequel l'employeur fournit les atelages et les instruments, et partage avec les ouvriers le produit net de la récolte. D'autres fois, le propriétaire loue sa terre à ceux qui la travaillent moyennant une redevance qui consiste, pour la majeure partie, en un certain nombre de balles de coton, par acre.

Là encore, dans le cas où le travailleur est trop pauvre pour se procurer le bétail et les instruments, le produit est partagé avec le propriétaire. Parfois, et même assez fréquemment, le petit tenancier consacre une partie de sa terre à la culture du maïs, des pommes de terre ou d'une plante fourragère et la redevance s'acquitte par son équivalent sous forme de balles de coton.

Cet arrangement est regardé comme avantageux pour les deux parties contractantes. En effet, dans les Etats du Sud, les ouvriers, et plus particulièrement les noirs, qui ont peu de besoins, sont généralement peu disposés à travailler avec beaucoup d'ardeur et de persévérance pour ceux qui les emploient, et cette considération est devenue l'idée mère du système qui intéresse directement le travailleur à son travail et lui donne le moyen de s'élever un jour à la condition de pro-

propriétaire de son habitation et du terrain qui l'entoure.

Quant aux négresses, ce n'est que très exceptionnellement qu'elles sont occupées aux travaux des champs, moyennant un salaire de \$5 à \$6 par mois, auquel s'ajoute la nourriture.

— : 000 : —

LE MOUVEMENT DU BIME- TALLISME

Récemment à Blois en France, M. Leune, ancien député, a exposé pendant deux heures, devant 1,600 représentants de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, les causes de la crise actuelle et de la baisse progressive du prix de vente de toutes les denrées. Il a été très applaudi.

M. le marquis de Lauriston, président, a lu un ordre du jour voté à l'unanimité par la réunion et qui appuie le vœu émis par les Sociétés agricoles de France, demandant le rétablissement du bimétallisme par l'accord entre la France, les Etats-Unis et les autres nations, comme le seul remède efficace à la crise actuelle.

On mande en outre de Philadelphie que les membres de la Ligue bimétallique ont tenu une conférence à Saint-Louis, le 27 novembre, afin de discuter la situation et d'adopter une ligne de conduite pour la libre frappe de l'argent. Ils présenteront un projet de loi dans ce sens à la prochaine réunion du congrès.

La question est aussi en ce moment discutée à la Chambre française. La proposition de loi déposée par les partisans du rétablissement du bimétallisme est basée sur les considérations suivantes, qu'il est très intéressant de connaître :

Depuis les temps les plus reculés jusqu'au commencement de ce siècle, le rapport de valeur entre l'or et l'argent, pris comme instruments intermédiaires d'échange ou mesure de valeur des marchandises, n'a jamais varié que dans des limites étroites.

Au temps de Darius et des Pharaons, ce rapport était de 1 à 13½ et de 1 à 12½. Au siècle dernier, il était de 1 à 14½, chez presque tous les nations européennes. En France et en Angleterre, il était de 1 à 15½ jusqu'en 1873.

L'Angleterre la première, en 1816, établit l'étalon unique d'or et ferma ses hôtels des monnaies à la libre frappe de l'argent.

Cependant, grâce à la puissance métallique de notre pays et à son bimétallisme, le rapport de valeur entre les deux étalons d'or et d'argent ne varia pas sensiblement jusqu'en 1871; époque à laquelle l'Allemagne, au lendemain de nos désastres, passe à son tour du bimétallisme au monométallisme, entraînant les Pays-Bas à sa suite, pensant ainsi sans doute refaire contre un nouveau Sedan, monétaire, sans s'apercevoir, tant les haines politiques sont aveugles, que cette mesure aurait fatalement sa répercussion contre elle-même, puisqu'elle fait partie des nations qui se trouvent ainsi à la merci des nations à étalon d'argent et qui comptent 1 milliard 200 millions d'habitants contre 350 millions soumis à l'étalon d'or.

La baisse de l'argent qui s'ensuivit devint une menace qui détermina la France et ses alliés de l'Union latine à réduire dès 1873 et à supprimer dès 1878, dans

leurs hôtels des monnaies, la libre frappe de l'argent.

Enfin, en juin 1893, l'Angleterre décréta la fermeture des hôtels des monnaies des Indes à la libre frappe de la roupie. C'était le coup de grâce, et désormais l'argent métal perdit rapidement 50% de son ancienne valeur; le rapport de valeur de l'or à l'argent, qui était resté jusqu'en 1873 dans les limites de 1 à 12 et de 1 à 16, s'est abaissé, en moins de vingt ans, de 1 à 32. C'est-à-dire que le prix des marchandises subissant les mêmes fluctuations, ce prix, par rapport à l'or, a baissé dans les mêmes proportions que l'argent pour tous les peuples à étalon d'or; de sorte que le blé étranger, par exemple, importé en France et payé en or, revient à 10 francs, au lieu de 20 francs qu'il coûtait avant 1873.

De là la ruine de notre commerce, de notre agriculture et de notre industrie nationale.

Depuis vingt ans, la valeur de toute chose a diminué de moitié, et on peut dire que la crise monétaire, résultat du monométallisme, est un des facteurs principaux de cette crise économique. L'argent successivement exclu de la consommation chez près de 350 millions de consommateurs, et subissant de ce chef une baisse de 50%, constitue en réalité, au profit des nations à étalon d'argent, une prime à l'exportation de 100% *ad valorem*, en même temps qu'un véritable tarif douanier protecteur de 100% *ad valorem*.

C'est-à-dire que les nations à étalon d'or représentant environ 350 millions d'hommes, placées en regard des nations à étalon d'argent qui sont quatre fois plus peuplées et représentant 1 milliard 200 millions d'êtres humains, ont ainsi édicté autour d'elles une véritable muraille de Chine économique.

C'est la ruine, à bref délai, du commerce, de l'agriculture et de l'industrie de l'Europe. Il est donc urgent de remédier à cette situation dangereuse et de revenir au bimétallisme, qui seul peut, en rétablissant l'équilibre entre la valeur de l'or et celle de l'argent, faire cesser ou tout au moins atténuer, dans une large mesure, la crise monétaire et économique que nous subissons.

C'est dans ce but que M. Gendre a déposé sa proposition de résolution tendant à ce que la Chambre, convaincue que le rétablissement du bimétallisme est seul capable de rendre aux nations d'Europe les moyens de vivre et de soutenir la concurrence étrangère, invite le Gouvernement à prendre l'initiative d'une entente internationale pour la réalisation de cette grande réforme, en établissant le rapport de valeur fixe entre les deux étalons d'or et d'argent et en ouvrant les hôtels des monnaies de toutes les nations adhérentes à la libre frappe de l'or et de l'argent, dans le rapport de valeur ainsi fixé.

On sait, au surplus, que ce n'est pas seulement en France qu'on se préoccupe de la question; l'Angleterre et l'Allemagne, c'est-à-dire les deux grandes puissances qui ont donné l'exemple du monométallisme or, ont éprouvé aussi le besoin l'une après l'autre, de rechercher si elles n'ont pas fait une faute en se débarrassant de l'argent. Le bruit courait même dernièrement à Berlin que le successeur du docteur Koch, président de la Banque de l'Empire, désigné pour le poste de mi-

Voilleux & Langlais

SUCCESSIONS DE FEU A. DASSYLVA

MARCHANDS DE CHAUSSURES

Claques, Pardessus, Bas, Fentes, Etc.

En gros et en détail

Nous conseillons fortement à MM. les Marchands de la campagne de visiter notre magasin; ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de la chaussure. Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans notre établissement de commerce en gros et en détail, à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail. Cette maison possède l'assortiment le plus complet.

Une visite est sollicitée au No.

189-189½ rue St-Joseph, St-Roch

TELEPHONE 702

QUEBEC.

FRADETTE & RIVERIN

TELEPHONE 1112

Epiciers et Marchands de Vins

Fruits et Conserves Alimentaires

THÉS UNE SPÉCIALITÉ

Premier choix de Champagnes, Chartreux, Curacao et Vermouth.

171 Rue St-Jean Québec

Manufacture Parisienne : 481 et 483
rue Notre-Dame, Montréal.

J. RAMETTE

MANUFACTURIER DE

Savons de toilette fins, Savons à base d'huile de coco pour bébés.

Spécialité : Savon castille français et savon glycérine transparent.

J. T. Abel

MARCHAND

D'épicerie, Vins et Liqueurs

Spécialités : Beurre, Fromage, Thé et Café.

23 ST-VINCENT, MONTREAL

TELEPHONE BELL : 100

PICAULT & CONTANT

Pharmaciens et Chimistes

GROS ET DÉTAIL

1475 Rue Notre-Dame

Coin de la rue Bonsecours

MONTREAL

POSTE DE COMMERCE

A VENDRE

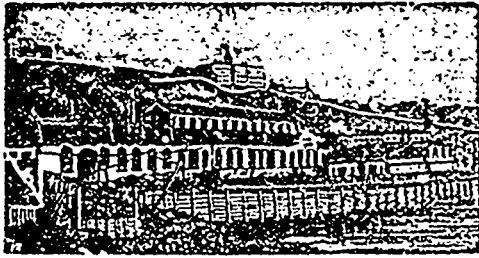
MM Brunet, Laurent & Cie, abandonnant les affaires à 1er février prochain, offrent maintenant en vente leur magnifique propriété.

Ces messieurs seraient disposés à louer leur magasin à un syndicat ou toute personne qui achèterait leur fonds de commerce.

Pour plus d'informations, s'adresser aux propriétaires ou au notaire BOILY.

BRUNET, LAURENT & CIE

BEURRERIES ET FROMAGERIES



NOUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four-carré, multibulaire, etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportions les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gênait la "draft" ou le

étampé Datzell et contient 28 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est finie partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs— $2\frac{1}{2}$ pds x 24—4" 0" x 24—3 $\frac{1}{2}$ pds x 26—4" 0" x 26.

En fait d'engins, les propriétés des nombreuses beurrieres de cette province peuvent rivaliser ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15 $\frac{1}{2}$ pouces de largeur sur les coussinets; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant; la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Etant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brulage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrierie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être remplacée plus sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le " Judson " qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camtraud, Sherbrooke—La Beurrierie de St Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser-Ville—Beurrierie de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER, LAINE & CIE

LEVIS, P. Q.

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,
EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,
BASSE-VILLE, QUEBEC

NOUS AVONS REÇU

12 CAISSES D'ARTICLES DE FANTAISIE

Consistant en **POUPÉES, JOUETS** de toutes sortes, Etc., Etc., pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

BOISSEAU & BELAND

J. - B. RENAUD & CIE MARCHANDISES NOUVELLES

EN RECEPTION

200 qts HARENG No 1.
100 qts NOUVE SALÉE.

Aussi -MELASSE DES BARBADES.

126 à 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.

Chez N. RIOUX & CIE

Ex navires *Dracma, Aclona, Wammon*

Vins de Malaga, vins de Sicile, vins d'Oporto et de Bordeaux. Cognacs Hennessy, Martel, J. Robin et autres en futs et en caisses. Bière et Porter de Burke, Dublin, de Peterson & Herbert. Moutarde de Colman, Bleu azur de Colman.

Assortiment général des produits de la célèbre maison Cross & Blackwell, marinades et conserves, Gélatine de Cox et autres articles de choix.

N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL
QUEBEC

ministre de la justice, serait choisi parmi bimétallistes, ce qui impliquerait un changement complet dans la politique monétaire de l'empire.

Aux Etats-Unis, la même question est à l'ordre du jour; un des premiers journaux de New-York, mentionnant le vote émis par un parti politique dans l'Ohio en faveur de la frappe libre de l'argent déclare que le bimétallisme universel est possible si les principales nations veulent s'entendre. Notre confrère constate que les discussions bimétalliques se poursuivent avec une grande activité en Europe, et que les bimétallistes sont devenus si pressants qu'on ne peut se dispenser d'examiner les principes auxquels ils se sont ralliés.

— — — — —

LE MOUVEMENT SOCIAL
EN FRANCE

(Du Marché Français)

M. Léon Say vient de faire devant un nombreux et très brillant auditoire un discours sur le socialisme d'Etat à la Société industrielle d'Amiens.

L'éminent conférencier a dit notamment:

Le socialisme d'Etat a été imaginé pour combattre le socialisme dogmatique et révolutionnaire. Il fleurit en Allemagne, et ce qui devrait faire réfléchir les autres nations avant de s'y laisser aller, c'est que, loin d'arrêter le socialisme révolutionnaire, il a contribué à l'y développer encore davantage. Le socialisme d'Etat du prince de Bismark et des professeurs allemands appelés communément les économistes de la chaire, n'a pas affaibli la force du courant socialiste; il l'a rendu au contraire plus formidable, et la digue bureaucratique qu'on a voulu y opposer pourrait bien être emportée un beau jour, malgré le soin qu'on a mis à l'élever, et les précautions scientifiques qu'on a prises en l'édifiant.

Puis, M. Léon Say a parlé de deux socialismes d'Etat, celui qui fait de l'Etat un industriel et celui qui réglemente l'industrie.

Je pense, dit en terminant M. Léon Say, en avoir assez dit d'ailleurs pour justifier les conclusions très fermes auxquelles je suis arrivé. Ces conclusions sont libérales: il faut respecter le libre exercice des facultés humaines et ne faire intervenir l'Etat que lorsque la nécessité en est absolument démontrée et sous la réserve de ne jamais briser ni même affaiblir le ressort de l'énergie individuelle.

Pour la solution des questions sociales, la loi ne doit jamais agir seule et sans le secours de l'initiative individuelle et des lois morales. La loi toute seule sera toujours trop faible.

C'est donc dans l'action morale que je cherche le plus fort de mes points d'appui, et c'est à remplir leur devoir social que je convie avant tout, mes concitoyens, mes voisins et mes amis.

Faire appel au bras séculier, c'est-à-dire à la loi avec son cortège de fonctionnaires et d'agents d'exécution et de répression, cela peut être tentant; c'est toujours dangereux. C'est prendre la force pour le droit. C'est s'infatuer et s'endormir dans une fausse sécurité au risque de périr.

La Lanterne, qui est adversaire poli tique de M. Léon Say, approuve l'éminent député dans sa manière philosophique de voir la question sociale.

M. Hector Depasse, un économiste très apprécié, a été placé à la tête du nouveau service de la prévoyance et de l'assurance sociale au ministère du commerce.

Dans le rapport qui a précédé le décret créant la direction nouvelle, il est indiqué la méthode à suivre pour classer méthodiquement les efforts sociaux en vue d'accroître le patrimoine intellectuel, moral ou matériel des moins favorisés du sort.

Ces efforts sociaux peuvent se répartir en trois classes :

1o Efforts sociaux ayant pour but l'augmentation de la part de travail dans les produits de l'industrie, se subdivisant comme suit : participation aux bénéfices ; coopération de production : syndicats professionnels.

2o Efforts sociaux ayant pour but l'amélioration de la condition matérielle et morale des travailleurs : coopération de consommations ; coopération de crédits ; habitation à bon marché ; institutions d'hygiène sociale ;

3o Efforts sociaux ayant pour but d'assurer l'avenir des travailleurs et de leurs familles ; caisse d'épargne ; assurances sur la vie ; assurances en cas de maladies ; assurances en cas d'accidents ; assurances en cas de décès ; assurances en cas de chômage ; assurances en cas d'invalidité prématurée ; sociétés de secours mutuels ; retraites pour la vieillesse.

C'est là l'objet de la création au ministère du commerce d'une direction de la prévoyance et de l'assurance sociales à côté de la direction du commerce intérieur, de qui relèvent toutes les questions intéressant le travail national.

Le remaniement à opérer consiste donc à :

1o Grouper à la direction nouvelle du ministère du commerce ;

Les caisses d'épargne, les sociétés anonymes, les assurances sur la vie, les tontines, la commission de surveillance des sociétés et agences tontinières, les commissaires du Gouvernement près les sociétés anonymes, qui relèvent, à l'heure présente, du 1er bureau du commerce intérieur ;

Les Sociétés de crédit mutuel, banques populaires, la caisse de retraites pour la vieillesse et les caisses d'assurances en cas d'accidents ou de décès, qui appartiennent aujourd'hui au 2e bureau du commerce intérieur ;

2o Affecter à la direction de la prévoyance et de l'assurance sociales la coopération sous toutes ses formes, qui paraît appelée à tenir une si grande place dans l'ordre social de demain, les assurances contre les accidents de travail, les caisses de retraites ouvrières, les habitations à bon marché, etc.

3o Distraire de la direction de l'enseignement industriel et commercial les syndicats professionnels ;

4o Distraire du 3e bureau de l'enseignement technique les expositions internationales pour les rapports au commerce extérieur où elles étaient autrefois ;

Le ministre a opéré ces grands changements parce que, dit-il dans son rapport :

« Les projets de loi qui traitent de ces

importantes questions sont sur le point d'aboutir. L'heure est venue de leur préciser un azile et de concentrer ces services qui dérivent tous d'une idée commune, la prévoyance, et concourent au même but, l'amélioration du sort des humbles. »

BON DÉBARRAS

Si tous ceux qui sont atteints de rhumes, de bronchites, de catarrhes, trouvent un soulagement immédiat et une guérison rapide dans l'usage du BAUME RHUMAL, ceux qui ont été atteints de la grippe peuvent aussi en guérir les suites par son emploi prolongé. Cette triste maladie a fait de nombreuses victimes et en fait encore. Si vous avez eu la grippe, prenez quelques bouteilles de Baume Rhumal et vous serez débarrassés des conséquences qu'elle entraîne à sa suite.

Le baume Rhumal se vend partout 25 centimes la bouteille. En gros chez W. Brunet & Cie.

o:0:0:0

RETAILLES ET COUPONS

Voici les principaux dispositifs du projet de loi de l'hon. procureur général Casgrain sur le libelle :

Le demandeur devra, en prenant son action, déposer une somme suffisante pour garantir les frais du défendeur.

Avis de six jours, avant de prendre l'action, devra être donné au journal incriminé, afin qu'il puisse, s'il y a lieu, faire les rectifications de fait nécessaires et prouver ainsi sa bonne foi

Le demandeur ne pourra recouvrer que les dommages réels qu'il aura prouvés, et, s'il n'a pas subi de dommages réels, il sera débouté de sa poursuite.

Il était temps qu'on fit quelque chose pour protéger les journaux contre les actions vexatoires.

La *British Quarterly Trade Review* s'insurge en termes fort sarcastiques contre le fait du gouvernement britannique de conserver son système antique et démodé de poids et mesures. Elle demande l'adoption sinon du système métrique, du moins d'un système plus moderne et plus précis. Il est incontestable que de par le monde il ne devrait exister qu'un seul système de poids et mesures.

Tout le monde désire une amélioration aussi importante, mais les gouvernements persistent à faire la sourde oreille.

Les habitants de la République Argentine, profitant des taux fort réduits de fret, exportent beaucoup en ce moment de l'osier appelé dans le pays *mimbros* pour la confection de paniers de toutes formes, cet osier croît en abondance sur les rives du Tigre et dans certaines parties des rivières Lujan et Paraná.

Cet article est en bonne demande à Buenos Ayres : on en fait des paniers à l'usage surtout des producteurs de pêches du district, mais la production dépasse de beaucoup la consommation.

Une première cargaison de cet osier vient d'arriver en Angleterre par le steamer *Zela* de la ligne Nelson.

Reste à savoir maintenant si, avec tous les frais incidents, ce commerce d'exportation rapportera un bénéfice raisonnable.

D'autre part, les colons anglais dans les îles avoisinant Buenos-Ayres, font de l'agriculture en grand. Le miel qu'ils obtiennent a été jusqu'ici absorbé par la consommation locale, mais ils se préparent aussi à faire le commerce d'exportation de ce produit sur une grande échelle.

Comme on le voit, les gens là-bas font tous les efforts possibles pour trouver à l'étranger des débouchés de commerce, et donnent un exemple que nous voudrions bien voir imiter à Québec.

AVIS

TOUTES PERSONNES étant endettées ou ayant des réclamations contre feu Henry A. Bédard, en son vivant comptable public, sont priées de régler ou produire leurs réclamations immédiatement aux soussignés.

L. B. GARNEAU,
O. JOBIN,

Exécuteurs testamentaires.

BUREAU : 125 rue St-Pierre,
Québec.

Québec, 29 novembre 1894.

POUR CADEAUX

— CHEZ —

L. Morency & Frere

Vous trouverez les plus hautes nouveautés en fait de Moulures pour cadres en blanc, chêne, or, argent, ivoire, bronze, acier, gravures, eaux fortes, nouveaux pastels ; Ecrans, Porte-musique, Tables de fantaisie, Mirrors de toutes sortes, etc. Ouvrages en bambou, une spécialité. Aussi un grand choix de petits cadres pour portraits, en argent, ivoirine, etc., Vases et Porcelaines peints à la main, Pôles pour rideaux en cuivre, chêne, ivoire, etc.

Le tout à très grand marché. Une visite est sollicitée au

No 113 rue St-Joseph, St-Roch, et
4 rue St-Jean, Haute-Ville

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi
ST-ROCH, QUÉBEC

125 Harnais de fantaisie valant \$18 pour \$10.
Vingt bons ouvriers selliers trouveront de l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

I.E

“Marché Français”

Journal quotidien Commercial, Agricole
et Maritime

6, place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché Français* s'occupe sur les sucres, huiles, pétrole, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

Sept numéros par semaine

On s'abonne aussi à 1, 2 ou 3 numéros au choix.

QUÉBEC, 7 DÉCEMBRE 1894

LA SEMAINE COMMERCIALE

Coup d'œil rapide sur la situation aux États-Unis : succès complet de l'emprunt du gouvernement, pour combler le déficit de la réserve en or, emprunt à 3 p. c., couvert trois fois par les offres de capitaux ; grosse déflation d'une banque, embarras plus ou moins sérieux de deux autres, échec du chemin de fer d'Érie à payer l'intérêt de ses débetures, fermeture de quelques raffineries de sucre ; d'autre part, reprise des opérations des scieries de Bethléem et de quelques autres. Le blé est 1/4c. plus haut que la semaine précédente. La reprise des forges a activé la demande, mais les prix sont très bas, particulièrement à Pittsburg, pour fers Bessemer, clous et fer de construction. Le combine des rails a convenu d'une réduction de \$2 par tonne pour l'an prochain.

Appréciation des stocks canadiens : les consolidés sont cotés à 103 ex-coupon. En général, les valeurs canadiennes sont très fermes à Londres ; le Manitoba a monté de 1 p. c. Le 3 p. c. Montréal est de 1/2 plus haut, et le 3 1/2 p. c. à 93. Le 3 1/2 p. c. Toronto est aussi de 1/2 plus haut à 91.

Aux États-Unis, l'industrie du sucre traverse une crise. La fermeture de plusieurs raffineries pourrait devenir contagieuse et l'on prévoit d'autres fermetures. Au congrès, on parle toujours de voter le dégrevement des droits sur cet article. La production betteravière en Allemagne est de 500,000 à un million de tonneaux de plus que l'an dernier.

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

Le nombre des faillites accuse une diminution sensible au Canada, tandis qu'il y a eu augmentation aux États-Unis, comparativement à l'an dernier.

	Ont.	Qué.	Aut prov.	Total	1893
29 nov.	16	14	6	36	48
22 "	16	8	7	31	35
15 "	20	7	6	33	41
8 "	19	12	11	42	37
1 "	28	20	2	50	25

Aux États-Unis, le nombre des faillites a été de 289 contre 271 en 1893, même semaine.

LA SEMAINE A QUÉBEC

Québec, 5 déc. 1894.

La note générale du commerce local est favorable ; le commerce de détail est très vivant, les grands magasins de St-Roch ne désempissent pas. Dans le gros, c'est plus tranquille ; mais on a profité de cette accalmie pour faire les inventaires, et l'on s'apprête pour la prochaine reprise des affaires, qui suit toujours de près les périodes d'activité du détail.

Il est cependant des genres de commerce où l'on se plaint beaucoup. Ainsi, dans les produits agricoles, les affaires sont presque nulles. C'est aussi très paisible dans l'épicerie en gros, comme du reste presque toujours à pareille saison ; mais on s'attend qu'après le 15 l'activité va reprendre.

Le nombre des faillites va en diminuant dans ce district. On peut dire que notre crise est passée.

Produits de la ferme.—Le marché est assez bon en Angleterre dans le moment. On s'attend à la hausse sur le fromage. Le beurre canadien est moins favorisé ; la différence est toujours très forte avec les beurres danois et irlandais. Il y a abondance de beurre d'Australie. Voici les dernières cotations :

Fromage américain et canadien de choix 49 à 52 chelins (\$10.56 à \$11.21) ; bon 16 à 48, \$9.41 à \$10.35.

Beurres danois de choix, 120 à 132 (\$25.86 à \$28.42) irlandais, choix 120 à 124 (\$25.86 à \$26.72) ; beurreries, irlandais, 100 à 104 (\$21.56 à \$22.42) ; Australie 106 à 110 (\$22.94 à \$23.70) ; canadien, frais, 99 à 107 (\$21.34 à \$23.06) ; meilleur américain, 65 à 75 (\$14.00 à \$16.16).

Dans les provisions, on note une baisse sur le lard en baril (*short cut*) ; une hausse sur la farine à boulanger, et en général sur toutes les espèces de farines.

On se rappelle que nous avons annoncé l'établissement d'une manufacture d'imperméables à St-Roch. Il paraît maintenant qu'il se fait des efforts pour empêcher la ratification de la promesse de bonus faite par la municipalité à M. Frankenberg, le riche manufacturier de Manchester qui vient de se fixer parmi nous. Cette ratification est du ressort de la Législature, à laquelle la cité de Québec doit demander certains amendements à sa charte. On profiterait de ce moment pour tâcher de tuer l'entreprise. Il serait dommage qu'on donnât suite à ce projet ; car Québec n'a pas déjà trop de manufacture, et les avantages donnés à celle-ci ne sont pas excessifs. Au lieu de créer des misères à cette nouvelle industrie, ne devrait-on pas plutôt l'assister de toutes manières ? On nous assure que M. Frankenberg n'est pas du tout en peine : si Québec ne veut pas de lui, il a le choix sur une dizaine de villes de cette province ou d'Ontario qui lui offrent des avantages beaucoup plus considérables en argent et exemption de taxes. La Chambre de commerce doit s'occuper de la question et tâcher de régler cette petite difficulté.

Nous avons, à partir de la province de Québec, à travers le Nouveau-Brunswick, une voie ferrée dite "ligne courte," qui ne l'est pas du tout. Supposons un voyageur qui se rend à Saint-Jean ou Halifax par cette route-là. Faisons-le partir de Québec par l'Intercolonial et la Rivière-du-Loup ; il n'y a pas de raccordement, le voyageur est forcé d'attendre jusqu'au lendemain pour prendre le train d'Edmunston. A Edmunston, même inconvénient il faut attendre vingt-quatre heures pour attraper le convoi du Pacifique.

D'Edmunston au Grand Saut, la distance est de 30 milles. On nous assure que là encore, au Grand Saut, le voyageur est obligé de passer la nuit. Pour un homme pressé, il est indubitable que cela commence à être déplaisant.

Aller et retour, le voyage de Québec au Grand Saut, dans le Nouveau-Brunswick, prend quatre jours de plus qu'il ne le devrait, puisqu'il y a, chemin faisant, deux arrêts de vingt-quatre heures chacun, chose inexcusable.

En sorte que cette ligne qui devait constituer un raccourci d'au moins 150

milles, n'est plus une ligne courte, mais une ligne que l'on met indéfiniment plus de temps à parcourir que la ligne longue

Drogues et produits chimiques.—Le marché est plus ferme depuis quelque temps et il y a certainement amélioration dans les affaires. Malheureusement ce qui gêne tout, c'est le mauvais crédit. Les rentrées de fonds se font difficilement et beaucoup de débiteurs ne paient que sur menaces. Enfin, il faut espérer que décembre rapportera plus que le mois dernier.

Il y a quelques changements dans les huiles : Les huiles de foie de morue de Norvège et de Terre-Neuve sont à la hausse ; la Castor se donne presque, la Croton est très chère ; la récolte de l'olive est meilleure qu'on espérait, et l'huile baissera encore un peu ; plusieurs grosses ventes d'huile de Peppermint ayant été faites à bas prix tout le mois dernier, maintenant le prix est plus ferme. La nouvelle récolte de Safran est très belle. L'acide Borique est très bon marché.

Les manufacturiers ont augmenté les prix de la codéine. Le menthol est à la baisse. La quinine est tranquille et il n'y aura aucun changement prochain. Les prix offerts pour la crème de tartre sont plus élevés. Actuellement le camphre peut s'acheter à des conditions avantageuses, mais ça ne durera pas longtemps.

Bulletin Commercial

(Dernière heure)

Bureau de Taschereau & Lefrivre :

I. H. Chouinard, marchand général, Matane, offre 65 cts dans la piastre. Offre sous considération.

Boily & Claveau, marchand général, Chicoutimi, règlement de composition accepté à 75 cts dans la piastre.

M. O. Jobin a été nommé curateur dans l'affaire de E. Chabot & Cie., de St-Laurent, I. O.

AVIS DE FAILLITE

IN RE DALY & CO.,

Québec,

Insolvables.

Des soumissions seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au 13 décembre courant à 3 hrs p. m. pour l'achat de ce qui suit :

10 Crédits de livres et billets (suivant liste) comme d'ordinaire sans garantie aucune..... \$12884 50

20 100 parts dans "La compagnie Ostréole de Québec" de \$50 chacune sur lesquelles il y a 10 p. c. de payé, valeur au pair..... \$500 00

Les soumissions pourront être faites pour chaque item ou pour le tout.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

La liste des crédits et billets est au bureau du soussigné.

D. ARCAND,

Curateur.

Québec, 6 déc. 1894.

THIBAUDEAU FRERES & Co

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES.

Anglaises, Étrangères et Canadiennes

NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUÉBECBranches: Thibaudau, Bros & Co, Montréal.
Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

COURS ET STOCKS

COURS STERLING

New-York, 6 déc., 11 h. a. m. — A vue, 4.89.
Soixante jours, 4.87½.

Bourse de Montréal

Montréal, 6 déc. 1894.

Canadian Pacific Railway, 59½ à 59¼
Duluth Com., 4 à 3.
Duluth Preferred, 15 à 8½
Commercial Cable Company, 139¼ à 139¼
Montreal Telegraph Company, 154 à 153
Richellen & Ontario Nav. Co., 86 à 83
Montreal Street Railway, 156½ à 156¼
Ventes, 100 à 156½; 20 à 156½
Montreal Gas Company, 185¼ à 185
Bell Telephone Company, 154 à 152½
Royal Electric Light Company, 140 à 126.
Bank of Montreal, 225 à 212¼.
Quebec Bank, 126 offert.
Ontario Bank, 108 à 105½
Banque du Peuple, 125 à 121
Molson's Bank, 165 offert
Bank of Toronto, 260 à 246
Banque Jacques-Cartier, 117½ demandé.
Merchants Bank, 161¼ à 163.
Merchants Bank of Halifax, 151 offert
Banque Nationale, 56 offert.
Eastern Townships Bank, 140 demandé.
Union Bank, 100 offert
Bank of Commerce, 140 à 137½
Imperial Bank, 184 à 181½
North-West Land Company, 60 demandé
Montreal Cotton Company, 127½ à 120
Canada Colored Cotton Company, 60 à 50
Dominion Cotton Company, 96½ à 93½

Bourse de New-York

New-York, 6 déc. 1894.

Atcheson, 5
C. B. & Q., 69¼
Canada Pacific, 59¼
Canada Southern, 50¼
Delaware & Hudson, 128
Delaware & Lackawana, 159¼
L. & N., 53¼
Lake Shore, 133¼
Michigan Central, 97
Northern Pacific, 43¼
Northern Pacific, preferred, 17¼
North-Western, 98¼
New-York Central, 98¼
Rock Island, 60¼
St. Paul, 59¼
St. Paul, preferred, 116¼
St. P. M. & N., 108
Union Pacific, 11¼
Western Union Telegraph, 78¼

MARCHÉ DE DÉTAIL DE QUÉBEC

Québec, 6 déc.

Bœuf, 1ère qual., p. 100 lbs \$9.00
" 2e " " 8.00
" 3e " " 6.00 à 7.00
" par livre..... 0.05 0.12
Veau, " 0.10 0.12
Mouton, " 0.08 0.10
Agneau du printemps.... 3.00 4.00
Porc frais, par 100 lbs.... 6.00 6.50
" par livre 0.12
Porc, salé, par baril 17.00 17.50
" par livre..... 0.10 0.11
Jambon, frais, par livre... 0.07½ 0.08½
" fumé, " 0.10½ 0.13
Fleur, procédé cylindrique
Hungarian, par baril. 3.50 4.00
Extra, " 3.15 3.25
Forte à boulanger " 3.60 3.85
Extra du printemps, " 2.90 3.00
Superfine, " 2.70 2.80
Fine, " 2.50 2.60
Farine en poche, 98 lbs.... 1.60 1.75
Farine d'avoine, par baril. 4.70 4.90
Blé d'Inde, blanc, " 3.00 3.10
" jaune, " 3.00 3.10

Saumon, No 1, brl 200 lbs. 14.50 15.00
" par livre... 0.10 0.10
Morue verte, par baril... 4.56 4.75
" par livre... 0.04 0.00
" par quintal... 4.50 4.75
Huile de merue, par gallon. 0.34 0.35
Hareng Labrad., No 1, brl. 5.25 5.75
Volailles, par couple ... 0.70 1.00
Poulets du printemps, p. c. 0.60 1.00
Dindes, par couple. 2.00 3.00
Bécassines 1.00
Perdrix..... 0.40 0.50
Canards noirs..... 1.00
Patates (early rose) minot. 0.35 0.50
Avoine, par minot, 34 lbs. 0.38 0.40
Beurre, salé, par livre.... 0.18 0.22
" frais, " 0.20 0.22
" pains, " 0.25 0.30
Fromage, par livre..... 0.12 0.12½
Œufs, par doz..... 0.18 0.25
Foin, par 100 bottes..... 6.00 6.50
Paille, " 4.00 5.00
Bois, par corde (2½ pieds) . 3.50 4.50
" " (3 pieds)... 3.50 5.50

— : o : —

MOUVEMENT MARITIME

Arrivés de Québec

Asia, Dakin, Buenos Ayres, 29 oct.

Arrivés de Montréal

Ripon City (s), —, Liverpool, 28 nov
Amarnythia (s), Gow, Glasgow, 28 nov
Pomeranian (s), Stirrat, Glasgow, 28 nov
Hurona (s), Yule, Londres, 30 nov.

Arrivés du Canada

China, Eriksen, Buenos Ayres, 29 oct
Festina Lente, Falkenberg, Glasgow, 28 nov.
Henry, Olsen, Cadix, 28 nov.

ETAT COMPARATIF du nombre et du tonnage des vaisseaux océaniques arrivés dans notre port en 1893 et 1894 jusqu'à la date du 1er déc. :

Voiliers

1893—211 vaisseaux, 190,419 tonneaux
1894—191 " 163,297 "
Dim 20 " 27,122 en moins

NOMBRE des steamers océaniques arrivés jusqu'à date et à la date correspondante l'an dernier :

Steamers océaniques

1893—412 steamers. 835,576 tonneaux.
1894—368 " 779,944 "
Dim. 44 " 55,932 en moins

ETAT COMPARATIF du nombre et du tonnage des vaisseaux des Provinces Maritimes jusqu'à date et à la date correspondante l'an dernier.

Provinces Maritimes

1893—689 steam. et voil., 335,440 tonn.
1894—717 " " 371,184 "
Aug. 28 vaisseaux et 35,744 "

— : o o o : —

Si vous Toussez
PRENEZ-LE
BAUME
RHUMAL
En vente partout
25 Cts la Bouteille

F. GOURDEAU & FRERE
Tanneurs et Corroyeurs
MARCHANDS DE
Cuir, Findings et Peaux, importateurs de cuirs français, anglais et américains
Exportateurs de cuirs domestiques.
Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre à l'huile.
302, RUE ST-VALIER
QUEBEC

Oct. T. Poitras
Successeur de Drolet & Poitras
ETABLISSEMENT EN 1885
Farine, Grains, Produits et Provisions en gros.
Farines Forte à boulanger, Patent, Roller, Extra et Commune, de toutes qualités.
Lard, Saindoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau, Pois écailés, Son, Gru.
Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc.
Correspondance sollicitée.
RUE DALHOUSIE, QUEBEC

LANGLOIS & PARADIS
IMPORTATEURS
QUEBEC
Eaux de-Vie, Vins et Liqueurs des premières maisons européennes.
Assortiment considérable de CAFÉS, THÉS EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.
Echantillons sur demande.
Prix déiant toute compétition.
CORRESPONDANCE SOLICITEE.

VANDRY & MATTE
PLOMBIERS
Chauffage à eau chaude et à la vapeur
Éclairage au gaz et à l'électricité
Rue St-Jean
QUEBEC.

En mains

GOOD
ALWAYS
GEO. M. WEBSTER & CO.

BULLETIN DES FAILLITES

QUÉBEC

Bulstrode
Champagne et Senez, mag. gen. actif
annoncé en vente pour le 5 déc.
Montréal
Armstrong Photo Engraving Co, actif
annoncé en vente le 10 déc.
C. A. Dumaresq & Co, mag. gen. de-
mande de cession.
Delle E. Fauteux, couturière, abandon
des aff.
R. Finney, annoncé en vente par huis-
sier.
W. V. Gordon & Co, épiciers, actif an-
noncé en vente le 10 déc.
H. F. Hoerner, chap. ass. des créan-
ciers le 7 déc.
Chs. Lussier, chauss., cession à C. Des-
marteau.
Macdonald De B. & C, actif vendu.
J. S. Mayo, huiles, ass. des créanciers
le 10 déc.
Perreault & Cie, actif annoncé en vente
le 10 déc.
C. G. Brodeur, plombier, D. Seath
nommé curateur.
Dame A. Mason, maison de pension,
J. D. Ferris nommé curateur.
A. L. C. Merrill, tapis, Kent & Tur-
cotte nommés curateurs.
Québec
Jean Lortie, chaussures, cession. G.
Darveau nommé gardien provisoire et
assemblée des créanciers le 11 courant.
Bilodeau, Lamontagne & Cie, cor-
royeurs, propriétés vendues à M. Gaspard
Rochette \$10,500.
Louis Nadeau, prop. de remorq., actif
ann. en vente pour le 6 courant.
Rigaud
E. Denis, mag. gen. cession.
Lac Mégantic
S. Gobeil, mag. gén., cession.
St-Barnabé
L. D. Heroux, mag. gen. demande de
cession.
St-Jérôme
Berthiaume & Cie, mag. gen. composi-
tion.

ONTARIO

Maxwell
Little Johnson, forgeron, cession à A.
S. Vandusen.
Ottawa
A. G. Dumontier, mag. gen. cession à
T. W. McDermott.
Peterboro
Froud & McGregor, charpentiers, ces-
sion à W. J. Morrow.
Thomas Kelly, mag. gen., stock an-
noncé en vente le 11 courant.
Chatham
Chatham Athletic Club, Ltd., cession
à W. E. Rispin.
Comber
R. D. Crawford, tailleur, cession à J.
I. Poole.
Dumfries N
John Cavers, cession à J. M. Irwin.
Massey
McDonald & Hall, mag. gen. stock an-
noncé en vente le 12 courant.
Norland
A. B. H. Carl, mag. gen. cession à R.
Tew.

REGISTRE DU COMMERCE

QUÉBEC

Berthierville
J. L. Z. Desy, bijoutier, retour de St-
Hyacinthe.
Danville
Wm. Mocoek, entrée dans les affaires.
Eastman
T. A. Knowlton, entrée dans les af-
faires.
East Angus
Royal Paper Mills Co, demande d'in-
corporation.
Royal Pulp & Paper Co, demande de
liquidation.
Montréal
Alaska Feather & Down Co, succur-
sale ouverte à Toronto.
Rolland & F., ébénistes, stock vendu.
E. Senecal & Fils, imprimeurs, Eusèbe
Senecal faisant affaire sous la raison so-
ciale et nouv. soc. formée sous la même
raison sociale se composant comme suit :
J. J. E. Senecal, L. H. Senecal, J. O. Se-
neecal, Aimé et Arthur Senecal.
Baker Taylor & Haskett, stock vendu
à F. F. & C. B. Kelly.
L. & W. Baum, photos., nouv. soc.
Benoit & Co., stock vendu.
Borchard & Lang, commerçants, dis-
solution.
T. Decaire, vaisselle, stock vendu.
Demers & Moreau, bouchers, dissolu-
tion.
A. Desroches, boul., dom. par le feu.
Dominion Rubber Reclaiming Co. Ltd.
demande d'incorporation.
Dame Annie Fitzpatrick, couturière,
stock vendu.
Gauthier & Co, maison de pension,
Dame C. Desmarteau propriétaire.
La Compagnie du Journal l'Orchestre,
éditeurs, nouv. soc.
La Croix du Canada, éditeurs, de-
mande d'incorporation.
Jos. Lalumière, pâtissier, annoncé en
vente par huissier.
Lesperance & Gariépy, bouchers, nouv.
soc.
Ernest Marion, cigares, légèrement en-
dommagé par le feu.
Dame A. Mason, maison de pension,
J. D. Ferris nommé curateur.
Parnell, Giguère & Co, nouv. soc.
Pratte Piano Co, demande d'incorpora-
tion.
Ryan Cornelius, plombier, annoncé en
vente par huissier.
St-Michel & Co, bouchers, dissolution.
Williams & Johnston, grains, nouv.
soc.
Montreal & Richmond
Armitage Bros, hatier, dissolution.
Québec
Allaire, Hebert & Co, inst. mus., entrée
dans les affaires.
T. Armand, bijoutier, endommagé par
le feu.
A. P. Beaudet, quin., entrée dans les
affaires.
H. J. Gale, rue St-Stanislas, marchand
d'antiques, incendie le 5 décembre. Pertes,
\$10,000 ; assurance \$2,000.
W. J. Horan, marchand d'huîtres, rue
St-Jean, abandon des affaires.
Benson & Co, marchands de bois, nouv.
oc.

Robt F. Broom & Co, courtiers, nouv.
soc.

St-Hyacinthe
J. L. Z. Desy, bijoutier, déménagé à
Berthierville.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS

"O. E. Gauvreau & Cie," marchands
en gros—Olivier Edouard Gauvreau, de
Québec, faisant affaires sous le nom ci-
dessus.

"Benson & Co," marchands de bois—
Ernest William Benson, de Québec, fai-
sant affaires sous le nom ci-dessus.

DISSOLUTION ET DÉCLARATION DE SOCIÉTÉ

"J.-Bte Blouin & Fils," tanucers—La
société faisant affaires sous le nom ci-
dessus et composée de Cléophas Blouin et
Jean-Baptiste Blouin est dissoute par la
mort de ce dernier et la dite société est
continué sous la même raison sociale par
Cléophas Blouin et Adélaïde Fouquet,
veuve de Jean-Baptiste Blouin, tous deux
de Notre-Dame de la Victoire.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

"Gauvreau, Pelletier & Cie," mar-
chands en gros—Olivier Edouard Gau-
vreau et Jean Baptiste Elzéar Pelletier,
tous deux de Québec, associés.

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

ARTHABASKA

Mutations—Vente par Dame Esther
Paradis à Patrick Nolan, Warwick \$900.
Raisenne Beaumier à Nap. Boisson-
neault, Warwick \$100.
F.-X. Blais à Mathias Blais, Warwick
\$200.
J. B. T. Dorion à Louis Larrivé, Ste-
Helène \$200.
Dame D. Larivière à Eugène Crépeau,
Arthabaskaville \$300.
D. S. Wood à Moise Champoux, Mad-
dington \$200.
Athamase Lavigne à Jos. Gouin *et al.*,
St-Norbert \$325.
Philippe St-Laurent à Stan. Hamel,
Bulstrode \$100.
Dame Elmiere Galarneau vs. Philéas
Ouellette, Ste-Victoire \$325.
Edouard Langlais vs. Alex. Labonté,
St-Norbert \$1500.
Bail par Auguste Lehouc à Noël Pelle-
tier, Princeville \$4 de rente.
Vente par Joseph Motard à J. A.
Hébert, Princeville \$250.
Hypothèques—Obligation par Alex.
Boutin jr. à J. Oscar Pepin, Warwick
\$150.
Jos. Fréchette à L. O. Pepin, St-Paul
\$450.
Geo. Rouleau à L. O. Pepin, St-Paul
\$300.
Jos. E. Pepin à L. O. Pepin, St-Paul
\$125.
Eleuc. Beaudette à Eugène Crépeau,
Arthabaskaville \$850.
Jovito Méthot à Téles. Geoffroy, War-
wick \$400.
Théop. D'silets à Alfred Lemay, War-
wick \$250.

BEAUCÉ

26 nov.—Donation par Ones. Rainville
à Nap. Rainville, St-François, rente via-
gère.

Vente à réméré par Elz. Fortior à Vve L. Chaussegros de Léry, Metgermette, \$175 comptant.

27 nov.—Vente par Dame Téléphore Barriault à Richard Gagnon, St George, \$150 à termes.

David Gordon Pozor à Fortunat Poulin, St-George, \$240.

28 nov.—Jos. Verreault à Chs. Cléop. Faucher, Broughton, \$25 comptant.

Henry Huppé, ès-q., à Ths. Jacques, Broughton, \$465 à termes.

Nap. Lemieux ès-q. à Cyrille Rosebury Broughton, \$10 comptant.

Thomas Vachon à Théophile Perron, Broughton, \$1000 ac. \$600.

30 nov.—Leger Toulouse à Charles Bolduc, St-François, \$45.75 à termes.

Vital Fecteau à Jules Grenier et al., St-François, \$200 à termes.

Donation par Charles Duval à Dame Arth. Ouellet, St-François, gratuite.

1 déc.—Vente par Vve Michael Cahill à Ed. R. Haycock, Jersey, \$90 comptant.

Philippe Bolduc à Jean Houle et al., Tring, \$1818.72 à termes.

26 nov.—Obligation par Ant. Miller à Homère Fauteux, St-George, \$87.20 à 8%.

28 nov.—Jean Bilodeau à F. Honoré Savoie, St Elzéar, \$300 à 6%.

30 nov.—Cyrille Doyon à Vve Fred. Morency, Ste-Marie, \$100 à 6%.

Nap. Rodrigue à Vve Astolf W. Draynor, St-George, \$400 à 6%.

LÉVIS

28 nov.—Jos. Et. Lemieux, journalier, N. D. Victoire, et Delle D. Tanguay.—Mariage.

29 nov.—Vve J. Demers, Lévis, à Ls. Guay, \$567 \$400 payées.

1 déc.—Dame Benj. Huot, St-Etienne, à son mari.—Testament.

Nap. Gosselin, crlt., St-Henri, à Honoré Giguère, \$1600 payées.

Ulric Letourneau, cult., St-Henri à Honoré Giguère, prom. de vente.

3 déc.—Magl. Dumont rentier, Lévis, à son épouse.—Testament.

4 déc.—Vve F. Lagueux, St-Romuald, à Emma Thibault, \$133.33.

Alph. Gravel manuf., Lévis, à Cyr. Cauchon, \$467 \$200 payées.

F. X. Gosselin N. P., Québec, à succ. de feu Wm. Simpson et de feue Dame Wm. Simpson.—Curatelle.

Zoël Gagné cult., St-Lambert à Jos. Gagné.—Cession.

Delle Virginie Gagné, St-Lambert, à Jos. Gagné.—Cession.

5 nov.—Gabriel Blouin, charretier, St-Henri, à Dame F. X. Bourget, \$100 payées à réméré.

Aug. Boutin, rentier, St-Lambert à Delle Bérénice Bourassa.—Testament.

Dame Aug. Boutin, St-Lambert, à Delle Bérénice Bourassa.—Testament.

29 nov.—Obligations—Edm. Delafontaine, menuisier, Lévis, à Michel Brunet \$100.

1er déc.—T. N. Couillard, ès-q. et Adj. Demers, ès-q. Lauzon, à Dlle Emma Demers, et Dame Raphaël Guay, \$2400 à 5 p. c.

Honoré Giguère, cultiv. St-Henri, à Ulric Letourneau, \$107.9 à 6 p. c.

Jos. Naulin, contremaître, Lévis, à Damasso Lainé \$300 à 6 p. c.

5 déc.—Alfred Couture, cultiv. St-Jean à Ant. Couture \$800 à 5 p. c.

29 nov.—Quittances—Michel Morisset à Jos. Morcier, cultiv. St-Henri \$1150 de vente.

Dlle A. Longchamp à Gabriel Blouin, cultiv. St-Henri \$60 de vente.

30 nov.—Alex. Gosselin à Richard Walsh.—Propriétaire de moulin, St-David \$750 de vente.

4 déc.—La société de construction de Lévis à Henri Lapointe, Lévis, \$320 d'obligation.

Le Collège de Lévis à Edouard Dion, Dévis \$200 de vente.

5 déc.—Enock Turcot à Alp. Couture, fermier, St Jean \$350 d'obligation.

Cyr. Noël à Alp. Couture, fermier, St-Jean \$200 de vente.

Dame Vve Chs Samson à Michel Lepage, ingénieur, Lauzon \$125 d'obligation.

LOMBINIÈRE

18 nov.—Résiliation par Dame Arth. Tremblay à F. Demers ès-q., St Agapit d'un acte de vente à réméré.

Vente par F.-X. Demers ès-q. à Dame Arth. Tremblay, St-Agapit \$368.

29 nov.—Vente par Alphé Rivard à Fidèle Couture, St-Jean \$1425.

Vente par Napoléon Cyr à Louis Routhier, St-Sylvestre \$200.

Obligation par Louis Routhier à Michael McCourt, St-Sylvestre \$400.

Vente par Eliza Sintor à Cyr. Drouin, St-Sylvestre \$700.

D. L. Filteau à Alphonse Lenseigne, Ste-Emmélie \$800.

Nérée Pérusse à Gilbert Lemay, Ste-Emmélie \$125.

Laz. Boulanger à Isaïe Demers, Ste-Agathe \$800.

30 nov.—Obligation par Nap. Foisy à Léon Lafleur, St Apollinaire \$100.

Testament par Anselme Roger à Sarr-Biron, St-Apollinaire.

Avis de décès par Dame Sarah Biron, St-Apollinaire mentionnant les Nos 46 et 47 St-Apollinaire.

3 déc.—Quittance par Dame veuve J.-Bte Daigle à Bénoni et Alfred Houde. St-Antoine \$1112.

Quittance par Dlle Ph. et Od. Vallérand à Boisvert & Cie., Ste-Croix \$800.

Vente par Hugh McLaughlin à Théo. Ferland, St-Sylvestre \$375.

4 déc.—Obligation par Samuel Cayer à Omer Charest, St Agapit \$350.

Vente par Joseph Jacques à Joseph Garneau, St-Antoine \$200.

MEGANTIC

Vente par Nap. Richard à Ls. Paradis & Fils, Somerset nord, \$800.

Testament par Jos. Beliveau à Jules Beliveau, Ste-Sophie.

Transport par David Simoneau à L. J. Frechette, St-Ferdinand, \$200.

Donation par W. L. Thurben à W. J. Thurben, Ireland.

Vente par H. M. Price à Pierre Bergeron, Somerset nord, \$40.00.

Testament par J.-Bte Rousseau à Marguerite Bergeron, Inverness.

Vente par H. McCutcheon et al., aux commissaires d'écoles, Leeds \$1.

Vente par Thomas Dubois à Alfred Demers, Somerset Nord \$1000, \$150 p.

Testament par Mag. Paquet à Pierre Paquet, Ploessisville.

Vente par H. M. Price à Ferdinand Jalbert, Nelson \$150, 50 p.

Geo. Turcot à Eug. Gosselin, Somerset nord, \$1100 \$500 payé.

Thomas Charest à Nap. Lallamne, Ireland, \$300.

Oct. Boissonnault à Arcade Gingras, Thetford, \$700 payé.

Pierre Labranche à David Ouellet et al., Thetford, \$250 \$25 payé.

Pierre Sovigny dit Lalleur à Alfred Paré, Thetford, \$200 \$50 payé.

Zéphirine Roy à Saul Ray, Ireland, \$420.

Obligation par Aimé Lavertue à G. J. Pacaud, Ste Sophie, \$300.

Vente par Jos. Forbes à C. H. Woods et al., St Ferdinand, \$70 payé.

Owen Murphy à James A. Gallagher, Inverness et Leeds, \$600 \$200 payé.

Wd. H. Williams à Ferd. Berthiaume, St-Ferdinand, \$765 \$350 payé.

Wm. Venner à Nap. Normandeau, Somerset, \$350 \$100 payé.

Testament par Delphis Provencher à Dame Zélie Lalleche, Ste-Sophie.

Donation par Magloire Baillargeon à Ls. Simoneau, Nelson.

Vente par L. J. Frechette à Oct. Perreault, Ireland, \$300 \$100 payé.

John Gilman à Henry Barlon, Saint-Ferdinand, \$225 payé.

J. Demers à Alph. Demers, Nelson, \$350 payé.

QUÉBEC

Ventes, etc.

27 nov.—Antoine Hamel et uxer, à Onésime Tardif et uxer.

28 nov.—Frank Wilson à Alexander McKee et al.

Transport d'hypothèque par Théophile Béland à La Banque Nationale.

Georges Nadeau à John I. Laroche.

Edouard Laroche à L. P. Sirois.

Docithée Arcand ès-q. à Jean Michel.

29 nov.—Archibald Simons à Joseph Chevanelle et al.

Edward Brown à Léonidas Poulin.

1er déc.—Donation—J. B. Grenier à Joseph Grenier.

J. B. Grenier à Naz. Albert Grenier.

Transport—The Canadian Pacific Railway Company à The Standard Life Assurance Company d'un montant dû par The Chateau Frontenac Company.

3 déc.—Donation par Cléophas Rochette à Arthur C. Rochette.

F. X. Bedard à Théophile Bedard.

Dame Vve Pierre A. Renaud à Jean Magnan.

Obligations

27 nov.—Chs. Edward Elliott à John L. Davie.

Louis Martel à Louis Robitaille.

Jean Nintean alias Lintean à Dame Vve Jérôme Labrecque.

28 nov.—Jules E. Livernois à Dame Vve Edouard Taschereau.

29 nov.—Gaudiose Marquis à Louis Leclerc et François Marquis, caution.

Juste Masse à Joseph Gravelle.

Louis Robitaille à Michel Brunet.

Ls. A. Paquet à Téléphore Dubuc.

Jos. A. Savard à Dlle Dorothée Huot.

1er déc.—Edouard Tardif à Société de Prêts.

The Chateau Frontenac Company à The Canadian Pacific Company,

Charles Legare à Dame C. F. Delage.
3 déc.—Arthur C. Rochette à Cléophas
Rochette.

RIMOUSKI

27 nov. — Alexandre Lortie, Ste-Flavie
à Pierre Gagnon.
28 nov. — Testament— Eleuthère Le-
page, St-Germain, cult. à Cécile Harper
son épouse.
Horace Bélanger, St-Germain, cult. à
Vve Victor Leclerc, N.-D. du Sacré-Cœur.
Dame Vve Victor Leclerc, St-Germain
à The J. H. Conant Co.
Donation—Dosithe Gagnon, Pointe-
au-Père, cult. à Antome Martin.
1er déc.—Louis Michaud, St-Joseph
de Lepage à Adélar Roussel.
Ths. Perrault, St Valérien, cult. à Ls.
Joseph Gagnon.
Dame Vve Jean Lagacé, Ste Cécile à
Carmel Lagacé.
3 déc.—Louis Gasse, Ste-Flavie à Jules
Gasse.
4 déc.—Basile Caron, St-Simon à Jean-
Bte Fournier.
Joseph Lafrenais, N.-D. du Sacré-
Cœur à Henri Lafrenais.
28 nov.—Hypothèques—Jean-Baptiste
Banville, navigateur, St-Germain à J. A.
Talbot.
3 déc.—Joseph Lagacé, Ste-Cécile à
Noël Rousseau.
Quittance —F. X. Lavoie à Joseph
Lavoie, Ste-Cécile.

SHERBROOKE

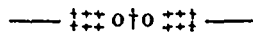
Quittance par Charles Stimson à E. C.
Langmade *et al.* d'un jugement contre
eux.
Renouvellement par Wm. Addie à W.
Morency, Sherbrooke.
Dissolution par A. L. Grindrod & Co.
Sherbrooke, associés: A. L. Grindrod,
Ann Lomas et A. G. Lomas.
Sociétés A. L. Grindrod & Co, les nou-
veaux associés sont: A. L. Grindrod, Ann
Lomas, A. G. Lomas et A. P. Lomas.
Dissolution par Symmes Hay Cap Co.
Hypothèque par J. A. Archambault à
P. W. Nagle, Sherbrooke \$1850.
Vente par Charles King à Dame Fred.
H. Hall, Lennoxville \$1000 payable au
collège Bishop par bailleur de fonds.
Testament par Dame Elizabeth Work-
man, épouse d'Alexandre McCarthy de
Compton, legs à son mari.
Transmission par Dame Elizabeth
Workman, épouse d'Alexandre McCarthy
de Compton, affectant une ferme dans
Compton.
Vente par D. M. Wilson aux commis-
saires d'écoles de Compton \$15.
Vente par E. Fitzgerald aux commis-
saires d'écoles de Compton \$15.
Quittance par Pierre Fortin à Dame
H. O. Fortier.
Vente par S. Catchpow à C. G. Krant,
Orford \$15.
Testament par Richard Springings de
Montréal.
Déclaration de décès par Richard
Springings de Montréal, 22 oct. 1890.
Transport par David Springings ès-q.
à C. A. Springings, Waverille \$6000.
Transport par J. D. Moore à G. W.
Merrill, Compton \$500.
Vente par Geo. W. Merrill à A. A.
Merrill, Compton \$1800.

Vente par Dame J. M. Morris à Henry
Saunders, Ascot \$45.

Mémoire par la banque Molson à J. D.
Molson, Lennoxville \$7.92 et autres con-
sidérations.

TROIS-RIVIÈRES

Vente par Louis Brunelle à Zoël Beau-
mier, Trois-Rivières \$600.
Obligation par Zoël Beaumier à F.-X.
Décoteau, Trois-Rivières \$500.
Maringe par Joseph Gagnon à Louise
Carbonneau, Yamachiche, communauté
de biens.
Quittance par Alex. Baptist à Edmond
Barnard, Trois-Rivières \$145.40.
Vente par Joseph Bellomare à P. J.
Héroux, St-Boniface \$200.
Quittance par J.-Bte Philibert à Olivier
Philibert, St-Elie \$100.
Testament par Dame J. P. Grimard à
J. P. Grimard, Yamachiche.



ACTIONS CIVILES A QUÉBEC

Cour Supérieure.

No 660 28 nov.—Etienne Hallé vs.
Charles Audet, St-Ausolme, possesseur
R. 15 déc.
No 680.—Joseph Julien vs. William
McClish, Québec, et John McClish, Ste-
Foye, mis en cause, et London Assurance
Company t. s. Québec, saisie avant juge-
ment \$151.78. R. 10 déc.
No 680.—Joseph Julien vs. William
McClish, Québec, s. g. \$154 78. R. 7 déc.
No 686.—Henry W. Stroud *et al.*, vs.
John McClish, Ste-Foye, compte et b.
\$131. R. 5 déc.
No 688.—Dame Flora Delphine Al-
phonsine Normandin *et vir.* vs. Jean
Lortie, Québec, s. g. \$327.99. R. 3 déc.
No 672.—Eusèbe Lessard vs. Cie du
ch. de fer Q. M. et C. Québec, dommages
\$5000. R. 15 déc.
No 694.—Marie Savard *et al.*, ès-q. vs.
Cie du ch. de fer Q. M. et C. Québec,
dommages \$5000. R. 12 déc.
No 696.—Zéphirin Beaudet vs. Eugène
Servais, Québec, s. cons \$300. R. 10 déc
No 702 29 nov.—Pierre Elie Lafarge
vs. Dame Marie Caroline Lemay et Isais
Lajeunesse, Ste-Croix, nullité de vente
\$2000 R. 17 déc.
No 704.—François Bougie vs. Dame
Béatrice Moore et Dame Daisy Moore,
Longueuil, \$763.96. R. 28 déc.
No 706.—Joseph Benjamin Trudel vs.
David Kerr, Québec, loyer \$273.25. R.
6 déc.
No 710.—Hon. Et. Théodore Paquet
vs. William Venner ès-nom et ès-q. Qué-
bec, Alfred Venner, Campbellton (N. B.),
Pédora Venner et Louis Nazaire Lovas
seur, Québec, Revd. Washington Venner,
Chatham (N. B.) \$5000. R. 19 fév. 95.
No 670 30 nov.—Ludovic de la Vallée
Poussin *et al.*, vs Corporation de Limoilou,
Québec, dommages \$25,000. R. 15
déc.
No 714.—Edouard Noël vs. J. C.
Paquet, Québec, \$242. R. 7 déc.
No 716.—Honoré Royer vs. Clément
Demers et George Demers, St-Nicholas,
\$150.
No 708 1er déc.—Edouard O'Brien vs.
Montmorency Electric Power Co, Québec,
Herbert Molesworth Price et Ls. Giroux,

Beauport, radiation d'hypothèque. R. 15
déc.

No 636 3 déc.—Edmond Dupré ès-q.,
vs. F.-X. Gosselin, ès-q., Québec, reprise
d'instance \$2,000. R. 17 déc.

No 718.—Le Crédit Foncier Franco
Canadien vs. Corporation de la ville de
Chicoutimi, Québec, obligation \$3303.16.
R. 20 déc.

No 720.—Le Crédit Foncier Franco
Canadien vs. David McKinley *alias* Mc-
Innelly, Québec, obligation \$256.70. R.
20 déc.

No 720.—Cléophas Langhan vs. Félix
Mongeon, Québec, billet promissoire \$100
et intérêt. R. 9 déc.

No 726.—Auguste Lamothe vs. Joseph
Paquet, Lévis, dommages \$1000. R. 20
déc.

No 728 4 déc.—Uldorique *alias* Ada-
rigue Laurendeau vs. Moïse Hamel,
Québec \$787.70. R. 11 déc.

No 730.—Alderic Simoneau vs. David
Mondock McPherson, Lancaster Ontario,
et J. de Labroquerie Taché, Québec, dette
\$175.86. R. 20 déc.

No 734.—Sadère Savard vs. Joseph
Tardif, Ste-Catherine, dommages \$200.
R. 20 déc.

Cour de Circuit

No 4396 28 nov.—Jos. Charest vs. Frs.
Mallard, Québec, s. g., \$90. R. 4 déc.

No 4398.—Le collège de Lévis vs. Jos.
Guay, Lévis, \$24.70. R. 6 déc.

No 4402.—Jos. Dussault vs. James
Gibson fils, Lévis, \$24. R. 6 déc.

No 4403.—Jos. Houde vs. Herman
Dombroski, Québec, \$25. R. 4 déc.

No 4404.—Herm. W. Blandon vs. J.
B. Iambkin, Québec, \$80.70. R. 6 déc.

No 4406.—Victor Blanchet vs. Louis
Couture fils, Standon, \$99. R. 17 déc.

No 4407.—Ls. Godbout vs. Cie ch de
fer Q M & Charlevoix, Québec, \$99. R.
11 déc.

No 4412.—Charles J. L. Lafrance vs.
Delle Marie H. Gingras *et al* Québec,
\$20.25. R. 7 déc.

No 4413.—Léa Lachance vs. Joseph
Brousseau, Québec, rev. \$22.70. R. 10
déc.

No 4414 29 nov.—Jos. Denis vs. Frs.
X. Soucy, Québec, \$25. R. 10 déc.

No 4417.—The Lang Mfg Co. vs. P.
E. Polletier, Lévis, \$77.35. R. 7 déc.

No 4418.—Ad. T. Laplante vs. Ls. T.
Laplante, Québec, \$25. R. 5 déc.

No 4419.—Honoré L. Dufresne vs. Ls.
Bissonnette, Québec, \$39.22. R. 10 déc.

No 4421.—Ls. Blais vs. Pierre Moisan
St-Damien, \$32. R. 19 déc.

No 4422.—Victor Charland vs. Ferdi-
nand Tancress, Québec, \$49.76. R. 10
déc.

No 4423.—Félix Blais *et al.*, vs. Phi-
léas Guilmette, St-Magloire, \$72.16. R.
12 déc.

No 4129.—John S. Murphy vs. Bruno
Dorval et Eug. E. Taché t. s., Québec,
\$36.65. R. 16 déc.

No 4430 29 nov.—Gaudiose Bédard vs.
Alf. Daly et La Cie Quin. Chinic, t. s.,
Québec, \$52.39. R. 6 déc.

No 4433 30 nov.—Geo. Bougie vs. Am-
broise Belanger, Québec, \$20.75. R. 10
déc.

No 4436.—Montefiore Joseph *et al.*, vs.
Théodore Poulin, St-Côme, \$97.36. R. 20
déc.

No 4438 1 déc.—Thomas Gellay vs.
Sophie Lortie, Lévis, \$21. R. 4 déc.

No 4441.—Jos. J. Grenier vs. F. X. Julien, Beauport, \$79.16. R. 10 déc.
 No 4442.—Hortiste Derome vs. Wm. J. Horan, Québec, \$61. R. 12 déc.
 No 4446.—Cecile Fournier *et vir.*, vs. Philias Beland *et al.*, Québec, \$60. R. 7 déc.
 No 4452 3 déc.—Apol. Corriveau vs. Marie R. Larochelle *et vir.*, St-Charles, \$41 55. R. 15 déc.
 No 4453.—John G. Savago vs. Thomas Fradette *et al.*, Québec. \$27.26. R. 10 déc.
 No 4454.—Alph. Bernier vs. Delle Anastasio Carrier, Lévis, \$28.15. R. 13 déc.
 No 4455.—Pierre McNeil vs. Com. Ecoles St-Valier, St-Valier, \$99.99. R. 15 déc.
 No 4457.—Dame L. McKenzie *et vir.*, vs. Jos. Dion et Fortunato Dufort t. s., Montréal, \$103.08. R. 29 déc.
 No 4459 3 déc.—Elizabeth Lirette vs. Louis C. Matto, Québec \$42.73. R. 10 déc.
 No 4460.—Louis Vallière vs. La Corporation Ste Catherine, Ste-Catherine \$35.50. R. 20 nov.
 No 4467.—Edmond Brindamour vs. Is. Paquet, St-Gédéon \$25. R. 31 déc.
 No 4468.—Samuel Bouchard *et al.*, vs. Job Dufour, Chicoutimi \$33.56. R. 31 déc.
 No 4469.—George Tanguay vs. Octave Aubé, St-Vallier \$20.09. R. 14 déc.
 No 4470.—George Tanguay vs. Bruno Beaulieu, St-Epiphano \$34.88. R. 31 déc.
 No 4472.—Frank Wilson vs. J. A. Pelletier, Rivière-Ouelle \$35. R. 24 déc.
 No 4476.—David Rousseau *et al.*, vs. Edouard Giguère, St-Malo \$25. R. 11 déc.
 No 4481.—Charles McLean vs. Nap. Richard, Québec, et Chs. E. McKeen t. s. \$37.05. R. 22 déc.

RIMOUSKI

Cour de Circuit

No 4424 27 nov.—Arthur Doucet vs. Joseph Thibault, Ste-Cécile, dette \$33. R. 10 déc.
 No 4425.—P. E. Danjou vs. Cyprien Castonguay, St-Fabien \$42.60. R. 15 déc.
 No 4426 29 nov.—P. Tremblay vs. Victor Desrosiers, Sainte-Luce (absent) \$19.07. R. 22 déc.
 No 4427 4 déc.—John McNicol vs. Cyp. Bérubé *et al.*, Rimouski \$50. R. 12 déc.
 No 4429.—Letang, Letang & Cie., vs. Joseph Lepage, Rimouski \$66.25 et intérêt. R. 10 déc.

o:o:o:o

VENTES PAR LE SHÉRIF

ARTHABASKA

Alfred Lemay contre Bruno Frigon. Une île dans la rivière Nicolet, 1 acre, partie du No 4, 5e rang de Horton, No 184, cadastre du canton de Horton; une île dans la rivière Nicolet, 7 acres, partie des Nos 3 et 4, 5e rang, No 185, même cadastre; une terre, partie des Nos 2 et 3, environ 127 acres, Nos 182 et 183, cadastre de Horton; une terre, partie du No 7, 4e rang de Horton, 130 acres, No 150 du cadastre de Horton. Vente à Ste-

Clotilde de Horton le 14 décembre. Bref rapportable le 20 décembre.

QUÉBEC

La Cité de Québec contre Louis Amyot. Le lot No 2796, cadastre du quartier St-Louis, situé rue St-Stanislas, avec bâtisses. Vente à Québec le 2 fév. Bref rapp. le 12 fév.

La Cité de Québec contre Louis Amyot. Le lot No 3203, cadastre du quartier St-Jean, situé rue D'Aiguillon, avec bâtisses; le lot 3282, situé rue Ste-Marie, avec bâtisses, le lot 3285, situé rue Richelieu, avec bâtisses. Vente à Québec le 2 fév. Bref rapp. le 12 fév.

Raymond Bilodeau contre Gédéon Lafleur. Le lot No 553, cadastre du quartier Notre-Dame, Lévis, situé coin des rues Côte du Passage et Wolfe, avec bâtisses. Vente à Notre-Dame de la Victoire, Lévis, le 2 fév. Bref rapp. le 6 fév.

Joseph Beaumont contre Isaac Cuenette. Les lots Nos 325 et 331, cadastre du Cap-Santé, Portneuf, situés rang St-François Est, le lot 252, même cadastre, situé rang St-Joseph. Vente au Cap-Santé le 2 fév. Bref rapp. le 11 fév.

Alphonse Paquin contre John Brooks Young. Le lot 248, cadastre de Notre-Dame de Portneuf, situé au nord de la rivière Portneuf, avec maison dessus construits, circonstances et dépendances. A la charge le d'une rente annuelle de quarante huit piastres, payable aux représentants de Ls. Hardy, aux termes de l'acte le créat: 2e à la charge d'un bail emegistré consenti par le défendeur à Harrison Brooks Young. Vente à Notre-Dame de Portneuf le 5 janvier. Bref rap. le 15 janvier.

Louis Turgeon contre Narcisso Turgeon. Le No 267, cadastre de St-Etienne de Beaumont, situé rang des fiefs, avec bâtisses; le No 258, même cadastre, rang Ville-Marie, avec grange. Vente à St-Etienne de Beaumont, le 7 déc. Bref rapportable le 14 déc.

RIMOUSKI

Léopold Girard contre Joseph Lepage. Un emplacement à St Germain de Rimouski, situé rue du Marché, 4110 pieds en superficie, No 173 du cadastre, avec bâtisses. Vente à St-Germain de Rimouski le 7 fév. Bref rapp. le 13 fév.

SAGUENAY

Narcisso Lemieux contre Théodore Bouchard, Louis Bouchard et Jacob Bouchard. Les lots Nos 46, 68, 74, 381, la moitié du No 410, le lot 401, la moitié du No 412, les lots 45, 71, 73, 334 et la moitié du No 18, cadastre de St-Louis de l'Île-aux-Coudres. Vente à St-Louis de l'Île-aux-Coudres le 9 janv. Bref rapp. le 15 janv.

TROIS-RIVIÈRES

Uldoric Brunel o contre Antoine Manon. Une terre, 3e rang de St-Antoine des Grès, No 432, cadastre du comté de St-Maurice: une terre, même rang et paroisse, partie du No No 431, 1 1/2 arpent. Vente à St-Etienne des Grès le 10 déc. Bref rapportable le 10 décembre.

Evaristo D. Boisclair contre Onésimo Roy. Un emplacement à St-Barnabé, concession nord-est de St-Joseph, 60 pieds

sur 130. Vente à St-Barnabé le 11 déc. Bref rapportable le 14 décembre.

Edouard Calvin Goodhue contre Sa-
 veret Paille. Une terre, 2e rang de Sainte-
 Etienne des Grès No 319, cadastre du
 même lieu, avec bâtisses dessus cons-
 truites, circonstances et dépendances.
 Vente à Sainte-Etienne-des-Grès le 5 jan-
 vier. Bref rap. le 21 janvier.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS
 413-415-417, Rue St-Valier, St-Roch
 QUÉBEC.

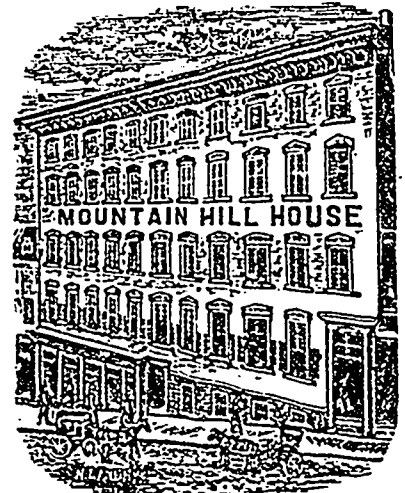
SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle,
 Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge
 Cuir à Harnais, Veau Français S.U. Lyon, Bals &
 Fil, et M. M. et D., Kid Elastique.

— AUSSI: —

Jollier en chaussures.
 Un assortiment d'Empeignes importées et
 toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
 QUÉBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
 JOS. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.
 MM. DION & CIE ayant fait des réparations
 considérables, en ont fait une maison de première
 classe, très confortable, à des prix très raison-
 nables.

D. RATRAY & SON
 ENTREPOSEURS

Entrepôts: Rues Dalhousie, St-Paul et
 St-André, Québec.

Entmagasinage "franco ou en douane" à taux
 modérés. Marchandises reçues sur connais-
 sements. Assurance effectuée sur les marchan-
 dises hangarées, si on le désire. TELEPHONE 771

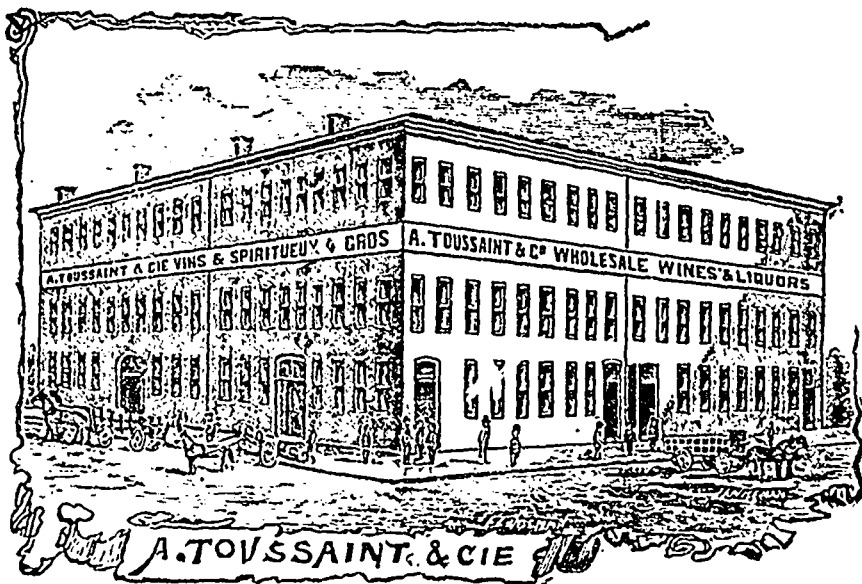
A vendre

Un magnifique POUVOIR D'EAU sur la ri-
 vière Trois-Pistoles, avec une bonne écluse et
 une bâtisse servant actuellement de Moulin à
 scie, mais ayant été bâtie pour un moulin à
 pulpe. Prix très bas.

Pour plus de détails, s'adresser à

L. P. RENAUD,
 Trois-Pistoles, P. Q.

P.S.—Le pouvoir est de 60 pied. de tête d'eau.



A. Toussaint & Cie

Importateurs de

VINS ET SPIRITUEUX

UNE SPECIALITE

Fabrication de Vins Canadiens

M. Toussaint traverse en Europe deux fois par an pour se pourvoir sur les lieux mêmes de production.

40-42 Rue St-Paul

ET

111-113 Rue Dalhousie

BASSE-VILLE, QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUÉBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,
Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

DRINK ST. LEON

— FOR —
DYSPEPSIA

— OR —

RHEUMATISM



POUR LA DYSPEPSIE

— OU —

MAUVAISE DIGESTION

Buvez l'eau St-Léon
après chaque repas
et avant déjeuner
pour la constipation.

A. Blais, agent pour Québec

No. 3. PORT DAUPHIN.

J. A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie

Nous vendons à des prix réduits. Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

HOTEL CLARENDON

STYLE EUROPEEN

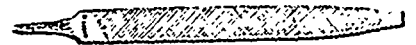
517 à 527 rue Tremont
BOSTON

E. N. Tessier - propriétaire

Les chars allant à l'Est et à l'Ouest
passent à la porte.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co.

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

James Perry

Manufacturier

d'AMEUBLEMENTS de salon et de chambre à
coucher, salles à diner et de réception. Literie.
REPARATIONS de meubles, Matelas refaits,
Tapis cousus et posés, vieux tapis réparés.

FABRIQUE :

68 RUE ST-VALIER, QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines
de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des
clients. Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Sain-
doux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie
et Bell s Lane, Québec

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque
Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Québec

Spécialité

REGLEMENT DE FAILLITES

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI 6 DECEMBRE 1894

Chaussures	Prix en gros		
	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Brogans.....	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 70
Laboures.....	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75
Spit Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
Kip.....	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95
Buff.....	1 20 1 90	1 00 1 40	0 90 0 00
Veau.....	1 95 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00
Buff Congress.....	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00
Veau.....	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00
Spit boots.....	1 00 2 15	1 25 1 60	0 00 0 00
Kip.....	1 50 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50
Veau.....	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00
Bottes en feutre. Ren.....	1 50 2 90	0 00 0 00	0 00 0 00
Wigwams.....	1 70 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00
	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00

A CHEVILLE

	Femmes.	Filles.	Enfants.
Spit Batts.....	\$0 60 à 0 70	0 55 à 0 65	\$0 40 à 0 50
Spit Balmorals.....	0 80 1 05	0 70 0 85	0 50 0 60
Kip.....	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 70
Buff.....	0 90 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
Pebble.....	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 60
Buff Bals, clous en cuivre.....	0 90 1 15	0 90 1 00	0 60 0 65

A COUTURE

Pebbles Boutonnées.....	1 10 1 30	0 95 1 05	0 60 0 80
Buff lustré.....	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80
Pebble.....	1 10 1 50	0 80 1 00	0 65 0 80
Lustré.....	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85
Chevre.....	1 50 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15
Veau poll.....	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00
Chevreau français.....	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70
Chevreau canadien.....	1 40 1 75	1 20	1 00

Articles d'assortiment general

	Prix en gros
Allumettes	" "Steamship" \$2 00 0 00
" "Railroad.....	2 00 0 00
" "Dom'n cse.....	2 00 0 00
Anis.....	0 05 0 10
Barley Pot, qt.....	3 90 4 50
" Pearl, qt.....	0 00 0 50
Blanc Céruse, 100 lbs.....	0 50 0 55
Briques à couteaux, doz.....	0 35 0 40
Brul. de lampes No 1.....	0 90 1 00
" "No 2.....	0 80 0 90
" "No 3.....	0 70 0 80
Boucheons comm., gros.....	0 20 0 25
" "1e qté, 8 et 9.....	0 35 0 45
Brosses 45, 60, 90, 1.25, 1.40.....	0 00 2 00
Bien Parisien.....	0 11 0 15
Cable coton 1/4 pcc., lb.....	0 13 0 20
Cable Sisal.....	0 08 0 11
Cable Jute.....	\$0 08 0 00
Confitures Crosse &	
Blackwell.....	2 40 2 50
Canonille lb.....	0 30 0 35
Clous ronds.....	0 10 0 12
Cannelle lb.....	0 12 0 12
Empoiss Wte Laundry lb.....	0 00 0 04 1/2
" Lily white Gloss.....	0 07 0 00
Canada Corn Starch.....	0 00 0 00 1/2
Benson.....	0 07 1/2 0 00
Eponsettes, doz.....	0 60 2 25
Essences bois, par 5 grs.....	0 60 0 65
Essences 55, 1.00, 1.50 doz.....	0 00 1 75
Essence café \$2, 3.50 doz.....	0 00 6 75
Ext bois Campêche 1/4 lb.....	0 14 0 15
" "1/2 lb.....	0 13 0 14
" "1 lb.....	0 12 0 13
Ext bois Campêche asst.....	0 13 0 14
Ficelles 3 fils, 30 pds.....	0 45 0 00
" "40.....	0 60 0 00
" "48.....	0 70 0 00
" "60.....	0 85 0 00
" "72.....	1 00 0 00
" "100.....	1 40 0 00
" "6 fils 40 pds.....	1 40 0 00
" "48.....	1 20 0 00
" "60.....	1 40 0 00
" "72.....	1 60 0 00
" "100.....	2 10 0 00
Gomme arabique.....lb.	0 20 0 70
Gingembre.....	0 18 0 35
Grasse tins.....	3 lbs. 0 00 0 08 1/2
" "5 lbs. 0 00 0 08 1/2	
" "10 lbs. 0 00 0 08	
" "à roues imp 3 doz. 0 00 1 00	
" "Diamond.....doz.	0 00 0 75
" "Fraser.....doz.	0 00 1 00
Graine de lin.....lb.	0 04 0 05
" "moulue.....lb.	0 04 0 05
" canari.....lb.	0 40 0 05
" chanvre.....lb.	0 40 0 05
" Rapé.....lb.	0 00 0 07
" canari pag.....lb.	0 01 0 06 1/2
Huile castor en boites lb.....	0 07 1/2 0 00
" "1 oz.....btl.	0 00 0 35
" "2 oz.....btl.	0 00 0 45
" "4 oz.....btl.	0 00 0 65
" "1/2 pts.....btl.	0 00 1 00
" "pts.....btl.	0 00 1 75
" "qts.....btl.	0 00 3 00
Houblon assortis.....	0 16 0 18

Prix en gros

Huile oliv Bartm & G qts.....	0 00 7 50
" "pints.....	0 00 8 50
" "Possel.....qts.	0 00 2 75
" ".....pint.	0 00 3 50
Huile d'olive A. Bosc & Cie:	
Caisse de 12 litres.....	9 00
" "24.....	9 50
" "48.....	10 00
Unio Cton salad oil, gall.....	0 75 0 85
Indigo Madras.....	0 65 0 70
Leasive commune..... doz.	0 35 0 37
Laveuses.....	1 20 2 25
Mine Royal Dome, gros.....	1 50 1 65
Poll Rising Sun grde, doz.....	0 00 0 70
" "petite, doz.....	0 00 0 40
" "pilt Royal Paste gr 4.....	80 00 0 00
" "grand.....	S 00 0 00
Marinades Morton.....doz.	0 00 2 40
" "Cross & Blackw, dz.....	0 00 3 25
Mustarde Kens et C.....lb.	0 42 0 43
" "1/2 lb.....	0 38 0 39
" "1 lb.....	0 37 0 38
" "tins.....	4 lbs. 0 75 0 80
Morne désossée.....lb.	0 06 0 06 1/2
Mèches à lampe No 1, 2, 3, pqt. 10.....	15 20 00
Muscades blanches, lbs.....	0 65 0 70
" "non blanches, lbs.....	0 00 0 90
Noix, pistaches rôties, lb.....	0 08 0 09
" "pecans.....lb.	0 08 0 10
" "chataignes.....lb.	0 09 0 10
Noix, Brésil.....lb.	0 00 0 10
" "1/2 molles.....lb.	0 11 0 12
" "molles.....lb.	0 12 0 13
Noix, Grenobles.....lb.	0 11 0 12 1/2
Pruneaux.....lb.	0 00 0 07
Chandelle Parafine.....lb.	0 12 0 13
Pipes.....en boites.....	0 60 0 90
Pois fends, qrt. de 196 lbs.....	3 75 0 00
" "tins petits imprté.....	0 10 0 15
" "tins fins.....	0 15 0 17
" "tins extra fins.....	0 17 0 19
" "Canada, douz.....	0 01 0 10
Résine G..... par 100 lb.....	0 00 0 00
Riz J.....	0 00 3 85
Riz B.....sacs 250 lbs.....	0 00 3 60
Riz B.....pr 5 sacs.....	0 00 3 55
" "English style.....	0 00 3 40
" "Pearl" Sagou.....	9 04 1/2 0 05
Riz Patna.....lb.	0 04 0 05
Sardines 1/2 canad. boite.....	0 00 0 05
" "1/4 frs.....boite.....	0 07 1/2 12 1/2
" "1/2 frs.....boite.....	0 12 1/2 0 15
" "smelts, tins.....	0 04 0 04 1/2
Sagou.....lb.	0 05 0 06
Seaux 2 cercles.....doz	1 60 1 70
" "2.....doz	1 80 1 90
Sel fin, quart.....	3 lbs.. 2 90 3 00
" "5 lbs.....	2 75 2 80
" "7 lbs.....	2 40 2 60
Sel gros livré.....	sac 0 00 0 55
Svas bite 1.20 à 1.70.....	2 20 3 50
Sav de Marseille.....	b 05 0 10
Soda à laver.....par 100 lbs.....	0 90 1 00
" "à pâte.....par 112 lbs.....	2 40 2 50
Souffre poudre.....lb.	0 03 0 04
" "bâtons.....lb.	0 06 0 04
Tapioca flake.....lb.	0 06 0 00
Tapioca Flake.....lb.	0 06 0 00
Tabac rose.....	0 32 0 34

Prix en gros

Vinagrès cruches, fran-	1 90 2 00
qts.....	Canada.....2 20 0 00
" "Bordeaux.....gal.	0 65 0 70
" "Malt.....gal.	0 50 0 55
Vernis à hairnab.....gal	0 00 1 80
" "par doz.....	10 1 20
" "à tuyaux.....gal	0 00 0 90
" "par doz.....	0 80 0 90
Eaux de Javelle "Cor	
" moult" grosse.....	7 50
" "doz.....	0 70

Balais Begin

Balais No	4 cds manœ	verid	Par doz.
2-1	"	"	3 35
3-4	"	"	3 15
4-4	"	"	2 95
5-1	"	"	2 50
7-3	"	"	2 30
8-3	"	"	1 90
9-3	"	"	1 70
10-2	"	"	1 50
11-2	"	" blanc"	1 40
12-1	"	"	1 25
Enfant	1-2	" pelot.	1 25
"	2-1	"	1 10

Conserves

Homards.....	par doz	1 75 1 90
Maquereau.....	doz	1 00 1 00
Eperlan, par doz.....		0 00 0 55
Saumon, par doz.....		1 25 1 75
Clams, 1-lb tins par doz.....		1 40 1 50
Huitres.....	"	1 35 1 50
do 2.....	"	2 60 0 00
Tomates.....	"	0 95 1 00
Pêches, 2 lbs.....		2 00 2 40
" 3.....		2 80 3 25
Poires, 2 lbs tins, doz.....		1 75 1 90
" 3.....		2 50 2 80
Fraises.....	"	1 75 2 00
Pommes, tins gal.....		2 50 0 00
" 3 lbs.....		0 00 1 00
Blé d'Inde, 2 lbs.....		0 95 1 15
Ananas.....		2 25 3 00
Blueets, 2 lb.....		0 70 0 80
Blueets 3 lb.....		0 85 0 90
Pois canad., 2 lb tins.....		0 95 1 25
Beuf, 1 lb.....		1 45 0 00
" 2 lbs.....		2 50 0 00
" 14 lbs.....		17 50 0 00
Langues de beef 1 lb dz.....		4 00 0 00
" 2 lbs.....		7 25 0 00
Beuf salé, 1 lb.....		1 50 1 55
" 2 lb.....		2 55 2 65
" 4 lb.....		5 25 5 35
" 6 lb.....		8 50 9 00
" 14 lb.....		18 00 0 00
Pêches en saux.....		0 75 0 90

Conteurs

Blanc de plb p.keg 25 lbs 1	15 1 30
" "No 1 100.....	4 50 5 75
" "No 2.....	4 25 4 50
" "see p 100 lbs.....	5 00 5 50
Litharge et minium.....	4 00 4 50
Rouge de Venise.....	1 50 1 75
Ocre jaune.....	1 25 2 00
Blanc Céruse.....	0 40 0 50
Terre de pipe.....	0 00 0 00
Mastic.....	2 00 2 50
Vert de Paris.....	0 13 0 14

Cuirs

Cuir à sem. 1 B.A. p. lb.	0 20 à 0 23
Cuir à sem. 2 B.A. p. lb.	0 18 0 20
Cuir à sem. ordre 1 p. lb.	0 16 0 18
Cuir à sem. ordre 2 p. lb.	0 15 0 16
Slaughter.....	p. lb. 0 18 0 23
Harnais.....	p. lb. 0 19 0 26
Vache cirée mince p. lb.	0 24 0 33
Vache cirée forte p. lb.	0 25 0 33
Vache sur le grain p. lb.	0 22 0 24
Vache grain éoss. p. lb.	0 33 0 38
Taure française p. lb.	0 80 0 90
Taure anglaise p. lb.	0 60 0 70
Taure canadienne p. lb.	0 30 0 35
Veau canadien p. lb.	0 48 0 65
Veau français p. lb.	1 10 1 20
Vache fendue moy. p. lb.	0 10 0 15
Vache fendue forte p. lb.	0 15 0 18
Vache fendue pte p. lb.	0 13 0 17
Carton cuir can. p. lb.	0 00 0 16
Cuir verni grain. p. pd.	0 00 0 16
Cuir verni uni p. pd.	0 00 0 16
Buff cow p. pd.	0 8 0 10
Pebble cow p. pd.	0 8 0 9 1/2
Cuir grainé.....	p. pd. 0 10 0 12
Chevreau glacé.....	0 15 0 20
Antoin mince, par lb.	0 30 0 40
Mouton épais, par lb.	0 00 0 45
Brush kid.....	0 8 0 9
Russet pesant.....	0 40 0 50
" "No 2.....	0 20 0 30
" "à sallaric.....	doz 8 00 9 00

Prix en gros

Imit. veau fr.....	0 60 0 70
English Oak.....	0 00 0 00
Rough.....	0 14 0 17
Dongola extra.....	0 25 0 30
" "No 1.....	0 18 0 20
" "ordinaire.....	0 10 0 16

Drogues et produits chimiques

Acide Tartrique.....	0 32 0 34
Acide Carb. Cryst. Md.....	0 33 0 38
Acide Oxal.....	0 12 0 15
Acide Sulfur Carbonyl.....	0 03 0 03 1/2
Acide Nitrique.....	0 60 1 00
Acide hydrochlor.....	0 03 0 03 1/2
Acide acétique glacé.....	0 00 0 34
Alco's du Cap.....	0 14 0 15
Antipyrine, oz.....	1 10 1 15
Antimoine noir.....	0 12 0 15
Ammon. carb.....	0 00 0 13
" "keg.....	0 00 0 12 1/2
Benzine.....	gal. 0 30 0 40
Bismuth subn.....	lb 2 00 2 10
Bismuth subn. fr.....	oz 0 60 0 25
Borax crist.....	0 09 0 10
Borax poudre.....	0 10 0 11
Bicarb. potasse.....	0 15 0 17
Bicarb. soude.....	keg. 2 50 2 75
Campfire Howard 1 oz.....	0 72 0 75
Campfire allem. 4 oz.....	0 65 0 68
Crème de tartre angl.....	0 22 0 25
Couperose.....	baril. 0 00 0 01
Chlorate de potasse.....	0 24 0 25
Chlor. ch	

PREX COURANTS EN GROS. JEUDI, 6 DECEMBRE 1891.

Cafés verts:		Prix en gros	
Mocha—Ajoutez 6c pour			
rôlage et mouture.	0 26	0 31	
Java.....	0 25	0 30	
Marañcho.....	0 22	0 24	
Jamaïque.....	0 18	0 22	
Illo.....	0 18	0 20	
Plantation Ceylan.....	0 23	0 25	
Chlorée.....	0 10	0 13	
Cassé en nattes.....	0 10	0 13	
Mais arom.....	0 00	0 10	
Clou girofle.....	0 12	0 30	
Gingembre Jamaïq lb.	0 17	0 25	
d'Afrique lb.	0 15	0 18	
anelle.....	0 14	0 23	
Sucres:			
Jaunes raffinés.....	0 03	0 03 1/2	
Boucauts et quarts.			
Extra moulu.....	0 06	0 00	
bte. 0	0 06	0 00	
" " 0	0 06	0 00	
Cut loaf.....	0 06	0 00	
bte. 0	0 06	0 00	
" " 0	0 06	0 00	
En poudre.....	0 05	0 00	
Boîtes 50 lbs.....	0 05	0 00	
Extra granulé.....	0 04	0 05	
" " 0	0 04	0 05	
Strops—			
Sirap Redpath 1/2 lb.	0 10	0 00	
" " 8 lbs.	0 00	0 30	
" " 1/4 qt.	0 21	0 50	
Mélasses—			
Barbade tonne nouv.	0 29	0 30	
" " tierce.....	0 00	0 32	
" " quart.....	0 00	0 33	
Fruits			
Oranges Bermudes, brl.	0 00	0 00	
Florida, boîte.	2 75	3 25	
Citrons, Messine.....	0 00	0 00	
Noix de Coco, le 100.....	0 00	0 00	
Figues, layers.....	0 10	0 12	
Raisin Malaga, quart.....	5 50	6 00	
Dattes nouv, lb.....	0 00	0 00	
Pommes sèches, lb.....	0 00	0 00	
" " évaporées, lb.....	0 00	0 09	
Atocas, brl.....	7 00	8 00	
Bananes réglée.....	0 00	0 00	
Ananas.....	0 00	0 00	
Topinambours, brl.....	0 00	0 00	
Oignons brl.....	0 00	0 00	
Prunes blanches, panier.....	0 00	0 00	
Raisin muscat, bte.....	0 00	0 00	
Pruneaux Cal., bte.....	0 00	0 00	
Pêches can., panier.....	0 00	0 00	
" " Cal.....	0 00	0 00	
Raisin Tokal, bte.....	2 50	0 00	
" " Concord.....	0 33	0 04 1/2	
" " Rogers.....	1 50	0 00	
" " Delaware, E. U.....	0 00	0 00	
Raisin Imp. layers bte.	1 05	0 25	
" " Ext loose Mucal.....	1 05	0 25	
" " Imp. Ldon Layer.....	2 00	2 10	
" " Imperial cabinet.....	2 30	3 00	
" " Cluster.....	2 40	4 00	
" " Fine Dehesa, bte.....	3 25	3 00	
" " Valence.....	0 05	0 07 1/2	
" " Corinth.....	0 03	0 04 1/2	
" " Sultan.....	0 04	0 06 1/2	
Pommes d'hiver.....	3 00	3 50	
" " d'automne.....	2 25	3 00	
" " communes.....	1 25	2 00	
Prunes séchées.....	1 15	0 00	
" " " 2.....	0 12	0 00	
" " " 3.....	0 00	0 00	
" " " 4.....	0 07	0 00	
Fourrages			
Les prix ci-dessous sont pour les peaux, 1ère qualité.			
Castor du printemps, per lb.	0 06		
Castor autom et hiver, lb.	3 00	5 00	
Ours noirs grds p. pièce.	5 00	25 00	
" " petites.....	3 00	15 00	
Pécari.....	5 00	7 00	
Renard argé.....	14 50	65 00	
" " croisé.....	2 50	5 00	
Renard roux.....	1 25	1 40	
Loup Cervier.....	1 50	2 50	
Marie claire.....	1 00	0 00	
Vison Foucé.....	1 00	1 25	
" " clair.....	0 00	0 75	
Loutre.....	9 00	14 00	
Rat musqué hiv.....	0 00	0 14	
" " Aut. & print.....	0 10	0 12	
Chat Sauvage.....	0 50	1 00	
Bêt puante noir.....	0 75	1 25	
" " varié.....	0 15	0 25	
Grains et Farines			
Avoine nouv 34 lbs.....	0 38	0 40	
Orge ord. par 48 lbs.....	0 55	0 56	
Orge à Breche.....	0 55	0 60	
Ble d'Inde.....	0 70	0 71	
Sarrasin.....	0 50	0 60	

Farines :		Prix en gros	
Patente d'hiver.....	3 30	3 75	
Patente Man.....	3 70	3 85	
Sight Roller.....	3 25	3 40	
Extra.....	p. brl. 2 00	3 00	
Superfine.....	p. brl. 2 00	3 00	
Far. de boulgersp.	brl. 3 50	3 75	
Fine.....	p. brl. 0 00	2 60	
Patent Hung. 93 lbs.	0 00	3 30	
Far. fortes à levains.	1 75	1 85	
Patent d'Ontario.....	1 60	1 70	
Straight Roller.....	1 50	1 60	
Extra.....	1 40	1 50	
Superfine.....	1 30	1 40	
Fine.....	1 25	1 30	
Son, par 100 lbs.....	0 00	0 85	
Grn blanc.....	1 10	1 15	
Moulée d'avoine.....	1 30	1 40	
Avoine roulée.....	2 30	2 35	
Barley.....	0 00	1 85	
Farine de blé d'Inde.	0 00	1 50	
Huile			
Huile de moru.....	gl. 0 35	0 40	
" " loup-marin raffiné.....	0 37	0 40	
" " blanche ord.....	gl 0 40	0 45	
Huile de lard extra.....	gl 0 05	0 75	
" " de lard No 1.....	gl 0 05	0 70	
" " olive pr meline.....	gl 1 00	1 10	
" " à lumière.....	gl 0 00	1 00	
" " de palme.....	gl 0 00	0 00	
" " de lin crue.....	gl 0 57	0 58	
" " de lin bouillie.....	gl 0 60	0 61	
" " de baleine.....	gl 1 90	2 00	
" " de pétrole.....	p. chr. gl 0 00	0 10	
" " " p. 10 brl. 0	10 10	10 00	
" " " p. 5 brl. 0	0 00	0 11	
" " " p. 1 brl. 0	0 00	0 11	
Huiles américaines.....	5 brls. 0 00	0 16 1/2	
" " " 1 brl. 0	0 00	0 15 1/2	
" " " 10 brls 0	0 00	0 17	
Térébentine brl.....	0 47	0 48	
Latex			
Tolson du Canada.....	p. lb. 0 17	0 19	
Arrachée non astlep.	lb. 0 19	0 21	
A extra supère.....	p. lb. 0 23	0 24	
B supérieure.....	p. lb. 0 18	0 19	
Noire.....	p. lb. 0 16	0 18	
Cap de B E grasse.....	p. lb. 0 12	0 14	
Australie peignée.....	p. lb. 0 23	0 30	
Bois marchand			
Acajou à 3 p. le pds	0 22	0 30	
Cerisier 1 à 4 pes. le pd	0 08	0 10	
Merisier 1 à 4 pes. le ml	20 00	00 00	
Merier 5 x 8, 6 x 4, 7 x 7,			
8 x 8.....	le ml. 20 00	00 00	
Erable 1 à 2 pes.....	" 15 00	25 00	
Noyer tendre 1 à 2 p.....	" 25 00	40 00	
Cotonnier 1 à 4 pes.....	" 40 00	45 00	
Bois blanc 1 à 4 pes.....	" 15 00	22 00	
Chêne 1 à 2 p, rouge.....	" 28 00	30 00	
" " blanc.....	" 40 00	50 00	
Fruche, 1 à 3 p.....	" 6 00	10 00	
Chêne rouge.....	" 30 00	40 00	
Matériaux de construction.			
Bois :—			
Frêne 1 à 4 pe. p. m.....	22 00	25 00	
Bois carré p. pd. cube.	0 15	0 35	
" " blanc 1/2.....	p. m. 10 00	15 00	
" " 1 pe.....	" 12 00	18 00	
Noyer Noir, culs.....	" 40 00	00 00	
" " 2 qual.....	" 75 00	90 00	
" " 1 qual.....	" 95 00	140 00	
Cèdre rond.....	p. p 0 05	0 10	
" " plat.....	" 0 05	0 06	
" " carré.....	" 0 11	0 12	
Orme tendr, 1 qual. pm.	0 15	0 25	
Orme dur, 1 qual.....	" 5 00	40 00	
Shipping culs.....	" 10 00	14 00	
Epinette marchde.....	" 8 00	11 00	
" " culs.....	" 6 50	7 00	
Charpente, Pin.....	" 25 00	35 00	
" " Fruche.....	" 15 00	18 00	
" " Epinette.....	" 0 15	0 20	
Lattes.....	" 1 25	1 50	
Bardeaux Pin No 1.....	" 2 40	3 00	
" " No 2.....	" 1 70	2 25	
" " Cèdre No 1.....	" 2 90	3 00	
Brdeaux Cèdr No 2 pm	" 2 40	3 00	
" " No 3 pm	" 1 40	1 50	
Pin			
Pine strips shipping			
culs, 6 à 16 p.m.....	11 00	12 00	
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	" 12 00	0 00	
Pine shipping cul. si.			
ding.....	15 00	0 00	
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	" 0 00	18 00	
" " p. qual. marc.....	" 16 00	22 00	
" " 1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	" 18 00	25 00	
" " p. mil. est. strp.....	" 8 00	9 00	
" " 1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	" 9 00	0 00	
" " p. mil. est. sid.....	" 10 00	11 00	
" " 1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	" 11 00	12 00	
" " pes. (L. cul).....	" 8 00	10 00	
" " 3" c. clair 1 q.....	" 6 00	0 00	

Tuyaux en grès :		Prix en gros	
pouces, pr long, de 3 p.	0 45	0 00	
" " " " "	0 60	0 00	
" " " " "	0 90	0 00	
12 " " " " "	1 20	0 00	
15 " " " " "	2 10	0 00	
18 " " " " "	2 70	0 00	
Coudes ronds :			
4 pouces chacun.....	0 75	5 00	
6 " " " " "	1 00	5 00	
9 " " " " "	1 75	0 00	
12 " " " " "	2 50	0 00	
Tuyaux réduction :			
6 x 4 pouces chacun.....	1 40	0 00	
9 x 6 " " " " "	1 90	0 00	
12 x 9 " " " " "	2 75	0 00	
Connection simple, carrée ou fausse équerre :			
4 x 4 pouces chacun.....	0 90	0 00	
6 x 4 " " " " "	1 50	0 00	
6 x 6 " " " " "	2 10	0 00	
9 x 6 " " " " "	2 10	0 00	
2 x 9 " " " " "	3 00	0 00	
2 x 12 " " " " "	3 00	0 00	
Connection double, carrée ou fausse équerre :			
4 x 4 pouces chacun.....	1 40	0 00	
6 x 4 " " " " "	1 90	0 00	
6 x 6 " " " " "	1 90	0 00	
9 x 6 " " " " "	2 75	0 00	
9 x 9 " " " " "	2 75	0 00	
12 x 9 " " " " "	4 00	0 00	
12 x 12 " " " " "	4 00	0 00	
Syphon.			
4 pouces.....	1 40	2 00	
6 " " " " "	1 90	2 75	
9 " " " " "	2 75	3 30	
12 " " " " "	4 00	6 00	
Tuyaux à chemise :			
9 pouces, par pied.....	0 25	0 00	
12 " " " " "	0 40	0 00	
Briques, Iréal, p. mill	7 00	0 00	
" " " " "	6 50	0 00	
Chaux, maç., p. 100 lb.	0 40	0 00	
Ciment, Portland, p. brl.	2 50	2 75	
Briques à feu par mill	20 00	30 00	
Métaux			
Cuivre, Lingot.....	p. lb. 0 10	0 11	
" " " " "	0 15	0 22	
Etain, Lingots.....	" 0 19	0 21	
" " " " "	0 22	0 24	
Plomb :			
Saumons.....	p. 100 lbs. 2 80	3 00	
Tuyaux.....	p. lb. 0 04	0 05	
Feuilles.....	" 0 03	0 00	
De chasse.....	" 0 06	0 05 1/2	
Zinc :			
Lingots "Spelter".....	" 0 04	0 04 1/2	
Feuilles, No 8.....	" 0 05	0 05 1/2	
Acier :			
Aressori.....	p. 100 lbs. 2 75	3 00	
A lisse.....	" 2 50	2 75	
A bandage.....	" 2 00	0 00	
A pince.....	" 3 00	3 25	
Fondu.....	" 11 00	0 00	
Poule, ordn.....	" 0 00	0 00	
De mécanic.....	" 3 00	3 25	
Fer en gueuse : En magasin,			
Siemens.....	p. tonne. 18 50	19 50	
Coltness.....	" 21 00	00 00	
Calder.....	" 20 00	00 00	
Langdon.....	" 00 00	00 00	
Summerlec.....	" 20 00	20 50	
Gartsherric.....	" 20 00	20 50	
Carthbroe.....	" 19 00	00 00	
Eglinton.....	" 18 50	00 00	
Fer en barres :			
Ordinaire.....	p. 100 lbs. 1 90	2 10	
Affiné.....	" 2 25	2 50	
De Suède.....	" 3 75	0 00	
De Norvège.....	" 3 75	0 00	
Lowmorr.....	" 5 25	5 50	
Tôle :			
Noir, Nos 10 à 16 b.	2 50	2 75	
" " " " "	2 25	2 50	
" " " " "	2 25	0 00	
" " " " "	0 00	0 00	
Galvanisée, No 24.....	" 0 04	0 00	
" " " " "	" 0 04	0 00	
" " " " "	" 0 04	0 05 1/2	
" " " " "	" 0 04	0 06	

Etalée,		Prix en gros	
No 24, 72 x 30.....	"	0 00	0 07
No 20, 72 x 30.....	p. lb.	0 07	0 07

IL SOULACE TOUJOURS



Dr ED. MORIN & CIE,
Québec.

Messieurs, - Il me fait plaisir de vous apprendre le grand bien qu'a produit chez moi votre

VIN A LA CREOSOTE DE HETRE

Depuis longtemps, je souffrais d'une bronchite chronique avec oppression, et souvent je ressentais un grand mal dans la gorge. J'avais bien essayé remède par dessus remède, mais sans obtenir le moindre soulagement. Ce n'est qu'après avoir fait usage du vôtre que je me trouvai bien mieux, et quoique j ne sois pas encore radicalement guéri, j'espère l'être bientôt. A présent, je dors bien, je ne tousse presque plus et je ne ressens plus ce mal de gorge qui m'occasionnait de vives douleurs. Soyez certains, Messieurs que je fais mon possible pour faire connaître votre VIN A LA CREOSOTE DE HETRE.

Votre sincère,

P. H. A. CARON,

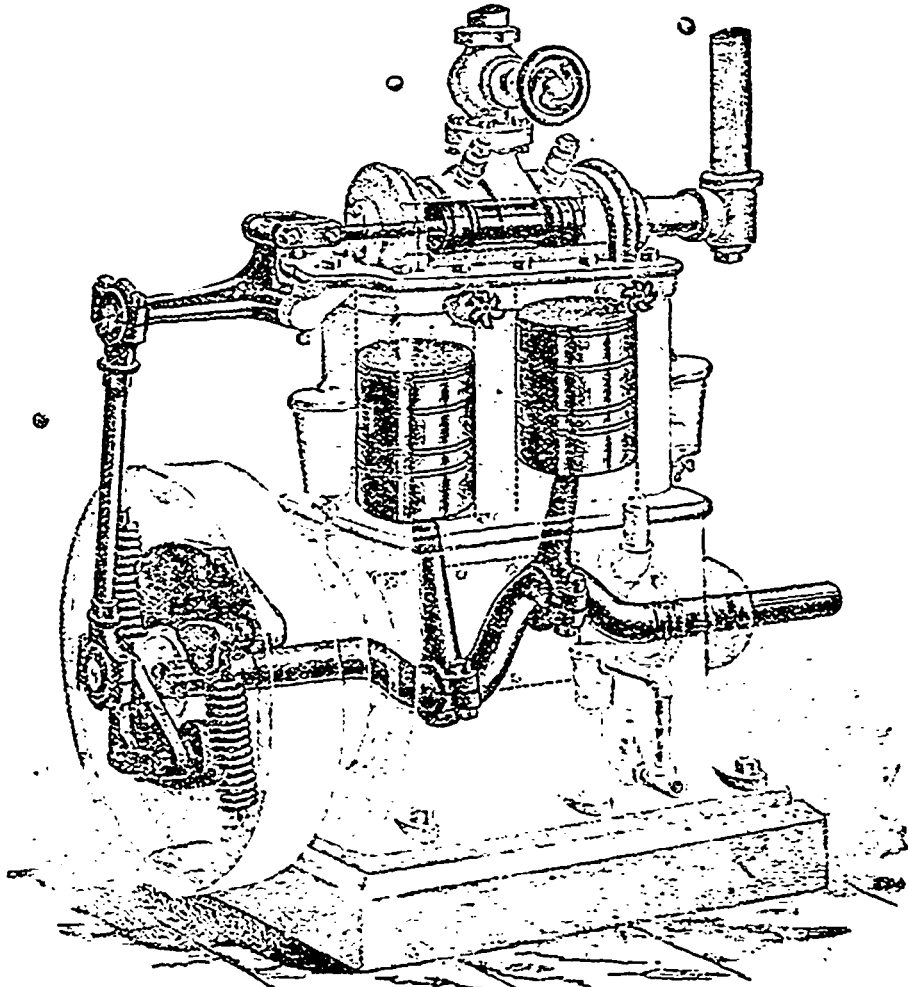
Marchand, Grand Métis

Diplômé à l'Exposition de Québec, 1894

L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

Gréments de Scies rondes, Moulanges d'acier Vessot



LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix.

LA GENTRIFUGE IMPERIALE NEST PAS BATTUE
TOUTES ESPECES DE MACHINES AMELIOREES

VIDAL, FILS & CIE
97-99-101. RUE ST-PAUL, QUEBEC